

# REVUE DE PRESSE

Rapport annuel 2022 sur la  
peine de mort en Iran

**Médias France**

# Hausse massive des exécutions

**En 2022, le nombre d'exécutions judiciaires en Iran a augmenté de 75 %**, avec 582 pendaisons, dont quatre directement liées au mouvement de protestation, selon Iran Human Rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM).

**C'est le chiffre le plus élevé depuis 2015**, après un total de 333 exécutions en 2021.

**Une grande part (44 %) des exécutions enregistrées en 2022** était liée à des affaires de drogue, deux fois plus qu'en 2021, et dix fois plus qu'en 2020.

**Les deux ONG soulignent que les membres de la minorité baloutche**, principalement sunnite, représentent 30 % des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6 % de la population globale. Une disproportion identique est à noter pour les minorités kurde et arabe.

## MONDE

# En Iran, la nouvelle offensive contre les rebelles du hidjab

— Face à la détermination toujours plus forte des Iraniennes qui aspirent à se libérer du voile obligatoire, le régime de Téhéran impose de nouvelles méthodes de contrôle et de répression.

— Vidéosurveillance, délation, agents en civil, la population elle-même est encouragée à sévir face aux récalcitrantes.

**Téhéran (Iran)**

De notre correspondant

Les rues de Téhéran se transforment avec l'arrivée du printemps. Jeunes filles et femmes de tous âges en tenues estivales laissent leurs cheveux flotter au gré du vent. Elles sont de plus en plus nombreuses, depuis le début des manifestations en septembre contre le port obligatoire du hidjab, à se promener ainsi, tête nue, au mépris du code vestimentaire islamique. Alors même que défendre ses droits et s'émanciper du hidjab est toujours aussi risqué, la loi en la matière n'ayant pas évolué malgré la contestation.

Ces Iraniennes suscitent l'admiration de certains, la réprobation des autres. Mais des femmes couvertes de longs voiles noirs et accompagnées d'hommes du Bassidj (milice des Gardiens de la révolution) sont toujours là pour rappeler les jeunes filles au bon respect du hidjab, que ce soit par des supplications, des remarques gentilles, de la violence ou de l'humiliation.

Baran Qezlou garde désormais

son foulard dans son sac. Elle le porte le moins possible, mais sait que les femmes sans hidjab ne sont pas servies dans les banques et dans d'autres lieux publics. La Constitution ne subordonne pourtant pas l'accès à ces services au port du hidjab, y compris dans le secteur privé. L'étudiante en design industriel de 22 ans arbore une frange courte et porte une chemise blanche sur un jean. Son frère et ses parents, avec qui elle vit, la soutiennent, qu'elle porte le foulard ou non. Même son patron ne lui impose pas de le porter dans le café de la rue Shariati, dans le nord de la capitale, où elle travaille comme serveuse. Au quotidien, c'est dans

la rue ou dans le métro que Baran subit l'hostilité de personnes radicales et progouvernementales. « *Je sens constamment le regard pesant de nombreuses personnes sur moi, et cela me stresse d'y être confrontée dans les lieux publics. Même si beaucoup de gens sont d'accord avec moi, la tension est palpable dans la rue*, explique la jeune Téhéranaise,

qui entend parfois des obscénités et des insultes pour lui demander de respecter les règles du gouvernement et de changer de vêtements. « *Néanmoins, je suis heureuse que, en choisissant de porter ou non le voile, les femmes de ma génération reprennent le droit qui leur a été dénié depuis la naissance* », affirme la jeune femme.

Beaucoup d'Iraniennes n'envisagent pas de revenir en arrière. La pression politique ne retombe pas, mais prend des formes nouvelles. Esmail Kosari, représentant de Téhéran au Conseil islamique, a ainsi récemment annoncé son intention d'utiliser les caméras de la capitale pour identifier et punir les personnes qui enfreignent les lois sur le hidjab. Les femmes prises en flagrant délit de violation des règles recevront d'abord un avertissement, a-t-il prévenu, menaçant de graves conséquences juridiques les récidivistes. Le chef de la police nationale, Ahmadreza Radan, a également fait savoir que les autorités séviraient dans les lieux publics et dans les voitures.

# Les manifestations en Iran se poursuivent et dénoncent la mort de 19 mineurs

👤 Sumner Auclair Auclair • 17 avril 2023 🔥 127

Une ONG humanitaire dénonce qu'il y a 185 morts dus aux incidents dans les émeutes à l'origine de la mort du jeune Mahsa Amini.

*Iran Human Rights, basé en Norvège, a fait état de 185 décès dus à la répression, dont 19 mineurs.*

Les manifestations déclenchées par la mort d'une jeune femme en garde à vue se sont poursuivies dimanche dans tout l'Iran, malgré une répression féroce des autorités.

Un groupe de défense des droits humains a affirmé qu'au moins 185 personnes, dont des enfants, avaient été tuées dans les émeutes.

Les manifestations, qui ont commencé le 17 septembre lors des funérailles de Mahsa Amini, 22 ans, dans la ville kurde de Saqez, ont

C'est devenu le plus grand défi lancé aux dirigeants religieux iraniens depuis des années, les manifestants appelant à la chute du guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei.

« Au moins 185 personnes ont été tuées, dont au moins 19 enfants, lors de manifestations à travers l'Iran. Le plus grand nombre de meurtres a eu lieu dans la province du Sistan-Balouchistan, la moitié du nombre enregistré », a déclaré samedi l'organisation norvégienne Iran Human Rights dans un communiqué.

Les autorités, qui nient avoir utilisé des munitions létales, ont décrit les manifestations comme un complot des ennemis de l'Iran, dont les États-Unis, et accusent des dissidents armés – entre autres – de la violence, qui, selon elles, a tué plusieurs au moins 20 membres de la sécurité les forces.

Des vidéos partagées sur les réseaux sociaux ont montré que les manifestations se poursuivaient dans des dizaines de villes à travers l'Iran tôt dimanche, avec des centaines de lycéens et d'étudiants les rejoignant malgré l'utilisation de gaz lacrymogènes, de matraques et, dans de nombreux cas, de balles réelles par les forces de sécurité, selon groupes de défense des droits.

## **Les manifestations se poursuivent en Iran et dénoncent la mort de 19 mineurs**

Une vidéo largement suivie publiée sur Twitter par l'activiste 1500tasvir montrait un homme criant « ne frappe pas ma femme, elle est enceinte » alors qu'il tentait de la protéger d'une douzaine de policiers anti-émeutes frappant le couple dans la ville de Rafsanjan. D'autres vidéos montraient des manifestants bloquant certaines rues du sud de Téhéran.

Certains messages sur les réseaux sociaux ont indiqué que des magasins avaient été fermés dans plusieurs villes après que des militants ont appelé à la grève. Reuters n'a pas été en mesure de vérifier les vidéos et les messages.

Des détails sur les victimes ont lentement émergé, en partie à cause des restrictions imposées par les autorités sur Internet.

Amini, qui a été arrêté à Téhéran le 13 septembre pour avoir porté une « tenue inappropriée », est décédé trois jours plus tard dans un hôpital de Téhéran. Le rapport d'un coroner d'État samedi a déclaré qu'Amini était décédé en raison de conditions médicales préexistantes.

Son père a blâmé la police pour sa mort et l'avocat de la famille a déclaré que des « médecins réputés » pensaient qu'elle avait été battue en garde à vue.

(Source : Reuters)



17/04/2023

# EXÉCUTIONS EN IRAN EN HAUSSE DE 75% : ONG DÉNONCENT INTIMIDATION DE LA POPULATION

17 avril 2023 par Nicolas Lepetit

*Les organisations non gouvernementales Human Rights Watch et Ensemble contre la peine de mort considèrent que le nombre d'exécutions en Iran a connu une hausse de 75% en 2022. Il est fort probable que cette estimation soit inférieure à la situation réelle. Les dirigeants religieux du pays, dont l'autorité est de plus en plus remise en question, cultivent un climat de terreur.*

Dans un rapport détaillé d'une centaine de pages publié le jeudi 13 avril, les deux associations Human Rights Watch et Ensemble contre la peine de mort estiment qu'au moins 582 personnes ont été condamnées à mort et exécutées en Iran en 2022. Il faut remonter à 2015 pour retrouver un nombre d'exécutions aussi élevé, avec 972 personnes tuées cette année-là.

## La peine de mort comme instrument politique

La crise du Covid avait conduit à une baisse de ces chiffres, mais avec la mort de la jeune Mahsa Amini l'année dernière, arrêtée sous prétexte qu'elle ne portait pas correctement son voile, et le vent de révolution qui a soufflé sur le pays, le recours à la peine de mort pour réprimer les contestataires est réapparu.

« La peine de mort est utilisée comme un outil politique, affirme Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'Ensemble contre la peine de mort, pour maintenir au pouvoir le régime iranien. Cela a toujours été le cas depuis 1979. Il y a eu des exécutions massives dans les années 1980, la même chose dans les années 2000, lors des mouvements étudiants. Aujourd'hui, la société iranienne n'accepte plus cet étau du pouvoir iranien, alors que les femmes iraniennes se sont rebellées, la seule solution qu'ils ont trouvée, encore une fois, c'est la peine de mort pour intimider la population ».



17/04/2023

---

La répression vise particulièrement les minorités ethniques qui contestent le pouvoir, comme la communauté baloutche, qui représente 30% des exécutions alors qu'elle ne compte que 2 à 3% de la population. Les mollahs n'hésitent pas non plus à tuer des mineurs, comme l'explique le neuroscientifique norvégio-iranien Mahmood Amiry-Moghaddam, qui représente Human Rights Iran. « Si vous regardez le nombre de mineurs exécutés dans les 10-15 dernières années, l'Iran est le seul pays à en tuer tous les ans. L'Arabie saoudite le faisait aussi, mais ils ont changé la loi depuis quelques années. Il faudra voir ce que cela donne vraiment. »

« Dans les 30 dernières années, plus de 70% des enfants tués dans le monde l'ont été par la République islamique d'Iran. », affirme Mahmood Amiry-Moghaddam, de Human Rights Iran.

Les deux ONG, Human Rights et Ensemble contre la peine de mort, appellent la communauté internationale à dénoncer ces horreurs, car, assurent-elles, la pression de cette dernière fonctionne sur le régime des mollahs. Elle avait réussi un temps à réduire le nombre d'exécutions publiques dans le pays. Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a approuvé mardi une résolution exprimant sa « profonde préoccupation face au nombre croissant d'exécutions, y compris celles d'individus condamnés à mort pour leur participation supposée aux récentes manifestations ». Le texte étend également le mandat du rapporteur spécial de l'ONU sur les droits humains en Iran, Javaid Rehman, pour une année supplémentaire, provoquant la colère de l'ambassadeur iranien Ali Bahraini qui a rejeté ce texte, jugeant inadmissible de « faire des droits humains une arme de politique étrangère ».



**AFFAIRES**

# Iran : les exécutions ont explosé en 2022

**Les exécutions en Iran ont augmenté de 75% en 2022, avec au moins 582 personnes mises à mort, confirme Iran Human Rights (IHR) basé en Norvège et Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en France.**

Le rapport annuel d'IHR et d'ECPM sur la peine de mort en Iran indique que seulement 71 des exécutions enregistrées l'année dernière sont issues de sources officielles, relaie la BBC. Les autres étant des exécutions « inopinées » ou « secrètes » signalées par des sources telles que des témoins oculaires, des membres de la famille, des avocats et des personnes travaillant pour les prisons ou la justice.

Selon le rapport, 288 (49%) des personnes mises à mort ont été reconnues coupables de meurtre, ce qui était le nombre le plus élevé en 15 ans. Parmi eux figuraient 13 femmes et trois personnes qui auraient commis des crimes lorsqu'elles étaient enfants. 256 autres personnes (44%), dont trois femmes, ont été exécutées après avoir été reconnues coupables d'accusations liées à la drogue, contre 126 en 2021 et 10 fois plus qu'en 2020.



## LE JOURNAL DE 7H00

Chaque demi-heure, pour tout savoir de l'actualité.

### S'ABONNER AU PODCAST



iTunes



Spotify



Deezer



RSS

Le Journal de 7h00



**Le journal de 7h00 du 14/04/**

03:52 / 08:19



LE JOURNAL DE 7H

## **Hausse massive des exécutions en Iran « pour instiller la peur », selon des ONG**

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75% en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non respect du code vestimentaire très strict imposé aux Iraniennes.

Les autorités de Téhéran ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant de vives condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015 (972), après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

La peine de mort a été, « une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir », estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi.

« Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam.

« Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays », insiste-t-il.

Selon lui, 150 personnes ont été exécutées depuis le début de l'année, faisant craindre que les chiffres en 2023 dépassent le précédent record de 2015.

« Chaque exécution en Iran est politique », a-t-il martelé jeudi, lors de la présentation du rapport aux médias.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

– « Moyen de pression » –

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44% des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020.

Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD).

« Le manque de réaction de l'ONUDD et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDD et l'Iran », estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

Jeudi, il a souligné que l'Iran exécutait le plus de condamnés dans le monde après la Chine, pour laquelle aucune statistique n'est disponible, et plus que tout autre pays dans le monde au prorata de sa population.

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30% des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6% de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est « un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays », estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49% du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendus en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

## Peine capitale. En Iran, la pendaison, arme favorite du régime pour se maintenir au pouvoir

Plus de 582 pendaisons ont eu lieu en Iran en 2022, un chiffre en hausse de 75 % par rapport à 2021 et un record depuis sept ans, selon deux organisations de défense des droits humains. Et plus de la moitié des condamnations à mort ont été exécutées après le début des manifestations en septembre dernier. Selon les militants, le régime iranien utilise la peine capitale afin d’instiller la peur” et de “maintenir son pouvoir”.

Le chiffre d’au moins 582 exécutions en 2022 est le plus élevé en Iran depuis 2015 – année durant laquelle 972 exécutions avaient été recensées – et en hausse de 75 % sur un an, 333 exécutions ayant eu lieu en 2021, indique le média d’opposition IranWire, citant un rapport détaillé publié par l’ONG basée en Norvège Iran Human Rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

En 2022, 44 % des exécutions étaient liées à des affaires de drogue, contre 49 % pour des affaires de meurtre. Par ailleurs, au moins trois mineurs et 16 femmes figuraient parmi les personnes exécutées, souvent par pendaison.

Les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite et vivant dans la province pauvre du Baloutchistan, représentent 30 % des exécutions alors qu’ils comptent pour seulement 2 à 6 % de la population nationale.

### “Semer la terreur”

La peine capitale contre 15 personnes, dont deux manifestants du mouvement de contestation secouant le pays depuis septembre, a été appliquée pour des accusations d’atteinte à la sécurité.

*“La République islamique utilise la peine de mort comme un moyen d’instiller la peur afin de maintenir son pouvoir”,* explique à IranWire le directeur d’IHR, Mahmoud Amiri Moghadam.

Selon le rapport, plus de la moitié des condamnations à mort ont été exécutées après le début des manifestations. *“Afin de semer la terreur au sein de la population, le gouvernement a multiplié les exécutions de personnes accusées de crimes de droit commun”,* souligne M. Amiri Moghadam.

Selon le dernier bilan fourni début avril par IHR, au moins 537 personnes ont été tuées par les forces de sécurité iraniennes lors de la répression du mouvement de contestation, tandis que des dizaines de milliers ont été interpellées, selon les autorités.

## **Hausse massive des exécutions en Iran « pour instiller la peur »**

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon les ONG Iran human rights (IHR), et Ensemble contre la peine de mort (ECPM). Ce chiffre est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015 (972), après un total de 333 exécutions en 2021. Les deux organisations de défense des droits humains dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays. L'Iran est sous le coup de nombreuses contestations depuis le décès de Masha Amini arrêtée pour non-respect du code vestimentaire.

## **Hausse massive des exécutions en Iran « pour instiller la peur »**

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon les ONG Iran human rights (IHR), et Ensemble contre la peine de mort (ECPM). Ce chiffre est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015 (972), après un total de 333 exécutions en 2021. Les deux organisations de défense des droits humains dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays. L'Iran est sous le coup de nombreuses contestations depuis le décès de Masha Amini arrêtée pour non-respect du code vestimentaire.

## 582 pendaisons en Iran en 2022

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays. Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris. ■



## 582 pendaisons en Iran en 2022

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays. Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris. ■

## **Droits humains**

### **Hausse massive des exécutions en Iran « pour instiller la peur »**

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon les ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR), et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), basée à Paris. Elles dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays. Ce chiffre est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015 (972), après un total de 333 exécutions en 2021. « Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam. Le pays est sous le coup de nombreuses contestations depuis le décès de Masha Amini. ■

## **Droits humains**

### **Hausse massive des exécutions en Iran « pour instiller la peur »**

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon les ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR), et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), basée à Paris. Elles dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays. Ce chiffre est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015 (972), après un total de 333 exécutions en 2021. « Afin d’instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques », précise le directeur d’IHR, Mahmood Amiry Moghaddam. Le pays est sous le coup de nombreuses contestations depuis le décès de Masha Amini. ■

## **Droits humains**

### **Hausse massive des exécutions en Iran « pour instiller la peur »**

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon les ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR), et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), basée à Paris. Elles dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays. Ce chiffre est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015 (972), après un total de 333 exécutions en 2021. « Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam. Le pays est sous le coup de nombreuses contestations depuis le décès de Masha Amini. ■

## **Droits humains**

### **Hausse massive des exécutions en Iran « pour instiller la peur »**

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon les ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR), et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), basée à Paris. Elles dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays. Ce chiffre est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015 (972), après un total de 333 exécutions en 2021. « Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam. Le pays est sous le coup de nombreuses contestations depuis le décès de Masha Amini. ■

## **Droits humains**

### **Hausse massive des exécutions en Iran « pour instiller la peur »**

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon les ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR), et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), basée à Paris. Elles dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays. Ce chiffre est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015 (972), après un total de 333 exécutions en 2021. « Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam. Le pays est sous le coup de nombreuses contestations depuis le décès de Masha Amini. ■

## **Droits humains**

### **Hausse massive des exécutions en Iran « pour instiller la peur »**

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon les ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR), et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), basée à Paris. Elles dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays. Ce chiffre est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015 (972), après un total de 333 exécutions en 2021. « Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam. Le pays est sous le coup de nombreuses contestations depuis le décès de Masha Amini. ■

France 24

## La hausse des pendaisons en Iran, "ultime outil d'intimidation et d'oppression" selon des ONG

**Bahar MAKOOI**

ven. 14 avril 2023 à 7:33 PM UTC+2



© AFP

D'après plusieurs ONG, le nombre d'exécutions a grimpé de 75 % en Iran en 2022, année marquée par un soulèvement de la population iranienne après la mort de Mahsa Amini. Le pays, qui détient ce macabre record du monde, a commencé 2023 avec 150 exécutions depuis janvier, laissant craindre une année noire marquée par des exécutions aux motifs "politiques".

L'[Iran](#) exécute chaque année plus de personnes que n'importe quel autre pays du monde – à l'exception de la Chine, pour laquelle aucune donnée précise n'est disponible. C'est le sinistre constat dressé par Iran Human Rights (IHR) et Ensemble Contre la Peine de Mort (ECPM) dans [un rapport publié jeudi 13 avril](#).



En 2022, l'Iran a pendu 582 personnes, soit 75 % de plus par rapport à l'année précédente, d'après ce document. La République islamique n'avait jamais atteint un tel [nombre d'exécutions](#) depuis 2015, année au cours de laquelle 972 personnes avaient été mises à mort, selon l'IHR

Cette hausse s'explique par un mouvement de contestation massif et inédit contre le pouvoir, déclenché par la mort en septembre 2022 d'une jeune Iranienne, [Mahsa Amini](#), lors de sa détention par la police des mœurs pour un voile "mal porté". Un soulèvement auquel Téhéran a réagi par une [féroce répression des manifestants](#).

En 2022, l'Iran a pendu 582 personnes, soit 75 % de plus par rapport à l'année précédente, d'après ce document. La République islamique n'avait jamais atteint un tel [nombre d'exécutions](#) depuis 2015, année au cours de laquelle 972 personnes avaient été mises à mort, selon l'IHR

Cette hausse s'explique par un mouvement de contestation massif et inédit contre le pouvoir, déclenché par la mort en septembre 2022 d'une jeune Iranienne, [Mahsa Amini](#), lors de sa détention par la police des mœurs pour un voile "mal porté". Un soulèvement auquel Téhéran a réagi par une [féroce répression des manifestants](#).

## **Cent manifestants dans le couloir de la mort**

[Lire la suite sur FRANCE 24](#)

# La hausse des pendaisons en Iran, "ultime outil d'intimidation et d'oppression" selon des ONG

**D'après plusieurs ONG, le nombre d'exécutions a grimpé de 75 % en Iran en 2022, année marquée par un soulèvement de la population iranienne après la mort de Mahsa Amini. Le pays, qui détient ce macabre record du monde, a commencé 2023 avec 150 exécutions depuis janvier, laissant craindre une année noire marquée par des exécutions aux motifs "politiques".**

L'Iran exécute chaque année plus de personnes que n'importe quel autre pays du monde – à l'exception de la Chine, pour laquelle aucune donnée précise n'est disponible. C'est le sinistre constat dressé par Iran Human Rights (IHR) et Ensemble Contre la Peine de Mort (ECPM) dans [un rapport publié jeudi 13 avril](#).

En 2022, l'Iran a pendu 582 personnes, soit 75 % de plus par rapport à l'année précédente, d'après ce document. La République islamique n'avait jamais atteint un tel [nombre d'exécutions](#) depuis 2015, année au cours de laquelle 972 personnes avaient été mises à mort, selon l'IHR

Cette hausse s'explique par un mouvement de contestation massif et inédit contre le pouvoir, déclenché par la mort en septembre 2022 d'une jeune Iranienne, [Mahsa Amini](#), lors de sa détention par la police des mœurs pour un voile "mal porté". Un soulèvement auquel Téhéran a réagi par une [féroce répression des manifestants](#).

## Cent manifestants dans le couloir de la mort

Les deux ONG à l'origine du rapport redoutent qu'avec plus de 150 exécutions au cours des seuls trois premiers mois de 2023, le total pour l'année en cours risque d'être le plus élevé de ces vingt dernières années. Ces organisations avancent que "la peine de mort est à nouveau utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien afin de maintenir la stabilité de son pouvoir".

En atteste le retour des pendaisons publiques. Celle de [Majidreza Rahnavard, un manifestant de 23 ans](#), a en effet marqué le retour à cette pratique dans les rues de l'Iran après deux années sans aucune exécution publique, souligne le rapport. D'après les médias officiels, le jeune homme était accusé d'avoir tué à l'arme blanche deux membres des forces de sécurité et d'avoir blessé quatre autres personnes.

Quatre hommes ont été pendus en 2022 à l'issue de condamnations dans des affaires liées aux manifestations, poursuivent les ONG, tandis que 100 autres protestataires risquent d'être exécutés après avoir été condamnés à mort ou inculpés pour des infractions passibles de la peine capitale. Sans oublier que "le rapport n'inclut pas dans ses statistiques les 537 personnes, au moins, tuées lors des manifestations ou d'autres exécutions extrajudiciaires à l'intérieur et à l'extérieur des prisons".

### **Hausse des exécutions pour motifs liés à la drogue**

Selon le directeur de l'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam, basé en Norvège, la mobilisation internationale dénonçant les exécutions de manifestants iraniens a permis de contenir leur nombre. Toutefois, il s'alarme par ailleurs de la forte augmentation, depuis le soulèvement en Iran, du nombre de mises à mort pour des accusations liées à la drogue.

Plus de la moitié des personnes exécutées depuis le début des manifestations, et 44 % des 582 exécutions enregistrées en 2022, l'ont été pour des motifs liés à la drogue.

Que ce soit pour avoir manifesté ou pour trafic de drogue, "chaque exécution en Iran est politique, quelles que soient les charges retenues", estime Mahmood Amiry Moghaddam, décrivant les personnes exécutées pour trafic de drogue ou meurtre comme les "victimes à bas prix" de la "machine à tuer" iranienne. En d'autres termes, l'État iranien poursuit les exécutions pour d'autres motifs afin de dissuader les gens de protester, alerte le rapport.

### **La peine de mort : "une discrimination systématique" des minorités ethniques**

Autre fait marquant, le rapport indique que 30 % des personnes exécutées dans tout le pays sont des membres de la minorité sunnite baloutche alors que celle-ci ne constitue que 2 à 6 % de la population iranienne.

Le nombre de Kurdes et d'Arabes exécutés est lui aussi disproportionné, en particulier concernant les délits liés à la drogue. Un constat qui fait faire dire aux auteurs du rapport que "la peine de mort fait partie de la discrimination systématique et de la [vaste répression dont sont victimes les minorités ethniques d'Iran](#)".

De son côté, Amnesty international avait comptabilisé, dans [un rapport publié début mars](#), au moins treize Baloutches condamnés à mort depuis janvier "à l'issue de procès manifestement inéquitables". Pour certains d'entre eux, l'ONG avait recueilli des preuves de tortures, y compris des violences sexuelles, pour les forcer à passer aux "aveux".

INTERNATIONAL · IRAN

## Shole Pakravan, l'Iranienne qui se bat contre la peine de mort

Exilée en Allemagne avec ses deux dernières filles, la mère de Reyhaneh Jabbari, exécutée en 2014 pour avoir tué en 2007 l'homme qui tentait de la violer, croit que la jeunesse de son pays viendra à bout de l'oppression.

Par Ghazal Golshiri

Publié le 14 avril 2023 à 16h30, modifié hier à 11h12 ·  Lecture 4 min. · [Read in English](#)



Shole Pakravan, la mère de Reyhaneh Jabbari, dans « Sept hivers à Téhéran », le documentaire de Steffi Niederzoll. MADE IN GERMANY/NOUR FILMS

Dans sa dernière lettre avant son exécution en 2014, l'Iranienne Reyhaneh Jabbari a demandé à sa mère de ne plus s'accrocher à elle et de la laisser partir sereinement. « *Donne-moi au vent et oublie tous les souvenirs sombres* », lui a-t-elle écrit. Sa mère, Shole Pakravan, une actrice de théâtre aujourd'hui âgée de 60 ans, a rempli le premier souhait de Reyhaneh en réalisant un documentaire, *Sept hivers à Téhéran*, avec la réalisatrice allemande Steffi Niederzoll, sélectionné à la Berlinale (Prix du meilleur film de la sélection Perspektive Deutsches Kino).

Sorti en France depuis fin mars, le documentaire met en scène la vie de Reyhaneh, de son arrestation en 2007, jusqu'à sa pendaison en 2014. L'Irانيenne a été condamnée à mort pour avoir tué l'homme qui, selon elle, avait tenté de la violer, alors qu'elle avait 19 ans. « Sept hivers à Téhéran *va voyager à travers le monde et, avec lui, Reyhaneh aussi. C'est comme si elle voyageait avec le vent* », glisse Shole Pakravan, une femme déterminée, à la voix douce et aux cheveux blancs, rencontrée fin mars, lors de son passage à Paris pour présenter le film.

Le deuxième vœu de Reyhaneh, Shole Pakravan n'a, en revanche, pas pu le réaliser. A la place, cette mère endeuillée a mis son chagrin au service de la lutte contre la peine de mort dans son pays et l'aide aux prisonniers. La République islamique d'Iran est au deuxième rang mondial, après la Chine, sur la liste des pays qui pratiquent le plus la peine capitale. En 2022, l'Iran a exécuté au moins 582 personnes, soit une augmentation de 75 % par rapport à l'année précédente, selon l'organisation Iran Human Rights et l'organisation non gouvernementale française Ensemble contre la peine de mort. Ces chiffres en hausse traduisent la volonté des autorités iraniennes d'utiliser la peine de mort « *comme un moyen de diffuser la peur sociale afin de maintenir le pouvoir* », analysent les deux ONG dans leur rapport, publié jeudi 13 avril.

Avant l'arrestation de Reyhaneh Jabbari, sa famille ne connaissait rien aux lois iraniennes et au système judiciaire. Shole et son mari, Fereydoon, s'étaient donné comme devoir d'élever leurs filles – Reyhaneh et ses deux petites sœurs – de manière à en faire des jeunes femmes indépendantes économiquement. Aussi Reyhaneh, contrairement à la majorité de ses amies, travaillait-elle comme décoratrice d'intérieur dès ses 19 ans.

## **Torturée et discréditée**

C'est dans le cadre de son travail que la jeune fille rencontre Morteza Sarbandi. Ce dernier lui propose de décorer son bureau. En arrivant à l'adresse indiquée, Reyhaneh se rend compte qu'il s'agit d'un appartement. Elle se retrouve seule avec l'homme, qui tente de la violer. La jeune femme ne parvient pas à s'enfuir et finit par tuer l'agresseur à l'aide d'un couteau trouvé dans la cuisine. Quelques heures plus tard, elle est arrêtée. Pendant deux mois, sa famille n'a aucune nouvelle d'elle. Durant cette période, Reyhaneh est torturée, physiquement et psychologiquement. La justice iranienne veut à tout prix discréditer la jeune femme, qui ne cesse de parler du viol.

Reyhaneh Jabbari finit par avouer que le meurtre était prémédité. Un an plus tard, elle est condamnée à mort selon la loi du talion, en vigueur en Iran, qui donne à la famille de la victime d'un meurtre la possibilité d'épargner ou de tuer l'auteur des faits. « Avant Reyhaneh, je ne savais pas que la torture existait en Iran, explique Shole Pakravan. Je lisais les informations sur la pendaison des condamnés à mort, mais j'étais ignorante de la violence derrière cela. J'ai été aveugle. »



Alors que la famille se mobilise pour sauver Reyhaneh, la jeune femme se métamorphose, au contact d'autres prisonnières de tous horizons. « Ma fille est devenue quelqu'un qui ne voulait plus rien pour elle », soutient Shole Pakravan. Reyhaneh parle à sa mère de ses codétenues libérées qui n'ont plus personne dehors ou de leur famille dans le besoin, et lui demande de s'en occuper. Quand une des amies de Reyhaneh sort de prison, Shole s'assure qu'elle a un toit et de quoi vivre. Avec un groupe de militants, elle se rend auprès des familles de victimes d'homicide pour obtenir la grâce des condamnés à mort. Avec Reyhaneh, Shole aussi a changé. « Ma fille me disait qu'elle avait trouvé une vie heureuse, explique la mère de famille. A la fin, elle me répétait qu'elle avait tout ce dont elle avait besoin. Je lui répondais : "Comment peux-tu être contente, parmi des prostituées et des toxicomanes ?" Mais j'ai appris à les connaître, et certaines sont devenues des proches. »

Les efforts acharnés de la famille de Reyhaneh pour obtenir le pardon de la famille de Morteza Sarbandi ont été vains. La jeune femme a été pendue en 2014. Jamais elle n'a cédé aux pressions des autorités qui lui demandaient de nier l'intention de l'agresseur de la violer.

## Menaces sérieuses

« Après sa mort, j'ai été transformée en cendres. Je n'avais plus aucune volonté. Je ne ressentais ni la faim ni le sommeil », témoigne Shole Pakravan. Elle a traversé les premières semaines de deuil dans un état second. Au bout de quatre mois, elle a repris ses activités en se joignant à un groupe de femmes militantes dont les enfants étaient victimes de la répression du régime. Elles se mobilisaient pour sauver la vie des condamnés à mort et venir en aide à leurs familles. Mais « *la République islamique d'Iran n'apprécie ni structure ni organisation* », explique Shole Pakravan. En 2017, elle est convoquée par les services de renseignement et questionnée sur ses activités. « *La mort arrive à tout le monde. Quand tu vas sortir maintenant dans la rue, une voiture peut t'écraser*, lui dit un interrogateur. *Reyhaneh est morte. Tu avais sûrement envie de faire des choses pour elle. Mon conseil est que tu les fasses pour tes autres filles, maintenant.* »

Quelques semaines plus tard, la plus jeune fille de Shole, Shahrzad, revient de son travail le bras cassé. Un homme l'a bousculée dans la rue et traînée par terre sur une dizaine de mètres. Shole et son mari comprennent que les menaces sont sérieuses. Shole décide de quitter l'Iran pour la Turquie avec Shahrzad, puis elles s'exilent en Allemagne, où elles vivent désormais.

L'autre fille de Shole, Sharareh, les a rejointes en 2021. Leur mari et père, Fereydoon Jabbari, lui, est toujours empêché de quitter l'Iran, où les autorités refusent de lui fournir un passeport. La tournée de promotion du film donne à Shole l'occasion de sensibiliser les opinions publiques occidentales sur la situation en Iran, alors que les jeunes Iraniens se sont levés ces derniers mois contre le régime de Téhéran, après [la mort de Mahsa \(Jina\) Amini](#), en garde à vue pour un voile « *mal ajusté* ».

**Lire aussi :** [En Iran, les hommes enfin solidaires des femmes qui refusent de porter le voile](#)

« *Quand je regarde l'audace de la jeunesse en Iran, glisse Shole Pakravan, c'est comme si l'âme de ma fille Reyhaneh s'était diffusée partout. Elle n'a pas accepté ce qu'on lui imposait, jusqu'à la mort. La nouvelle génération est pareille. C'est pour cela que je suis optimiste pour l'avenir du pays.* »

**Ghazal Golshiri**

# Les exécutions en Iran augmentent de 75% alors que Téhéran cherche à « semer la peur » chez les manifestants anti-régime, selon des groupes de défense des droits

CNN

L'Iran a exécuté au moins 582 personnes l'année dernière, soit une augmentation de 75% par rapport à l'année précédente, selon des groupes de défense des droits de l'homme qui affirment que cette augmentation reflète un effort de Téhéran pour « semer la peur » parmi les manifestants anti-régime.

Il s'agit du plus grand nombre d'exécutions en République islamique depuis 2015, selon un rapport publié jeudi par les groupes norvégiens Iran Human Rights (IHR) et français Ensemble contre la peine de mort (ECPM).

La grande majorité des exécutions – au moins 544 – concernaient des personnes accusées de meurtre et d'infractions liées à la drogue, selon le rapport. Il a ajouté que près de 90 % des exécutions recensées n'avaient pas été annoncées par les autorités iraniennes et que certaines avaient été menées en secret.

Les deux groupes de défense des droits ont déclaré que cette augmentation était une façon pour Téhéran d'essayer d'effrayer les manifestants et d'empêcher la dissidence, à la suite d'un soulèvement national déclenché par la mort de Mahsa Amini, 22 ans, en septembre dernier.

« Les autorités iraniennes ont démontré à quel point la peine de mort est cruciale pour instiller la peur dans la société afin de conserver le pouvoir », indique le rapport.

Les autorités iraniennes ont réagi aux manifestations par la force brute, des arrestations massives et des procès fictifs à la hâte, suscitant une condamnation et des sanctions mondiales sévères de la part des États-Unis.

Le rapport a documenté 15 exécutions effectuées sur les accusations vaguement définies d'« inimitié contre Dieu » et de « corruption sur Terre ».



Mohsen Shekari – qui aurait été la première personne à être exécutée dans le cadre des manifestations – a été pendu le 8 décembre après avoir été reconnu coupable de « guerre contre Dieu » pour avoir prétendument poignardé un membre de la force paramilitaire Basij, une aile des Gardiens de la révolution iraniens, lors d'une manifestation à Téhéran le 23 septembre. Moins d'une semaine plus tard, Majidreza Rahnavard a également été condamné pour avoir tué deux membres de la même force paramilitaire et en avoir blessé quatre autres le 17 novembre.

Deux autres jeunes hommes iraniens – Mohammad Mehdi Karami, champion de karaté ; et Seyed Mohammad Hosseini, entraîneur bénévole pour enfants, ont été pendus le 7 janvier de cette année en lien avec les manifestations, selon l'agence de presse judiciaire iranienne Mizan. Ils ont été reconnus coupables du meurtre d'un membre de la force paramilitaire Basij à Karaj le 3 novembre, a rapporté Mizan. Le rapport sur les droits de l'homme a déclaré qu'ils étaient accusés de « corruption sur Terre ».

Des dizaines d'autres manifestants ont été condamnés à mort ces derniers mois.

Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a ouvertement félicité le Basij pour son rôle dans la répression, décrivant les manifestants comme des « émeutiers » et des « voyous » soutenus par des forces étrangères.

Mais le haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Turk, a critiqué la répression comme poussant l'Iran dans une « crise à part entière des droits de l'homme ».

Plus de la moitié des exécutions de l'année dernière ont eu lieu après le déclenchement des manifestations en septembre. Quelque 44% de toutes les personnes condamnées à mort ont été accusées d'infractions liées à la drogue, bien qu'aucune preuve d'une augmentation marquée de la consommation ou du trafic de drogue n'ait été signalée par les agences internationales, selon le rapport.

Le directeur de l'IHR, Mahmood Amiry-Moghaddam, a suggéré que l'Iran aurait exécuté encore plus de personnes sans les « réactions internationales aux condamnations à mort des manifestants » qui avaient « empêché la République islamique de poursuivre » les meurtres.

« Pour compenser, et afin de semer la peur parmi la population, les autorités ont intensifié les exécutions pour des accusations non politiques. Ce sont les victimes bon marché de la machine à exécuter de la république islamique », a déclaré Amiry-Moghaddam.

« Afin d'arrêter cette machine, la communauté internationale et la société civile à l'intérieur et à l'extérieur de l'Iran doivent montrer la même réaction à chaque exécution », a-t-il ajouté.

Dans le rapport, les deux groupes de défense des droits ont exhorté la communauté internationale « à redoubler d'efforts pour soutenir les revendications du peuple iranien pour le respect de ses droits humains fondamentaux et l'abolition de la peine de mort ».

## Hausse massive des exécutions en Iran "pour instiller la peur" (ONG)

(AFP) -

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75% en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une "machine à tuer" visant à "instiller la peur" dans le pays.

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays.

Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

La peine de mort a été, "une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir", estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi.

"Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques", précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam.

"Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays", insiste-t-il.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

- "Moyen de pression" -

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44% des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020.

Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD).

"Le manque de réaction de l'ONUDD et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDD et l'Iran", estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30% des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6% de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est "un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays", estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49% du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendus en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

## "Machine à tuer" : les exécutions ont augmenté de 75 % en Iran en 2022

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.



L'année 2022 a enregistré une hausse massive des exécutions en Iran. Elles ont augmenté de 75 % avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains. À partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non-respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays. Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger. Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris. La peine de mort a été, « une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir », estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi 12 avril. À LIRE AUSSI : L'Iran met ses menaces à exécution et ferme un institut français après la publication...



Terreur des mollahs

# "Machine à tuer" : les exécutions ont augmenté de 75 % en Iran en 2022

Par Marianne , avec AFP

Publié le 13/04/2023 à 9:26

[Ecouter cet article](#) "Machine à tuer" : les exécutions ont augmenté de 75 % en Ira 00:00

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

L'année 2022 a enregistré une hausse massive des exécutions en Iran. Elles ont augmenté de 75 % avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains. À partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non-respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays. Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris. La peine de mort a été, « une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir », estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi 12 avril.

## Libé Matin

# 12e journée de mobilisation contre la réforme des retraites, sélection du festival de Cannes et lancement de la mission Juice, direction Jupiter, l'actualité de ce jeudi 13 avril

Ce qu'il faut savoir pour bien commencer la journée.

**Iran : au moins 582 exécutions capitales en 2022, en hausse de 75 % en un an.** La peine de mort a été utilisée en Iran comme «*ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir*», [dénoncent les ONG Iran human rights \(IHR\) et Ensemble contre la peine de mort \(ECPM\), installée à Paris.](#)

ELLE | ELLE.fr

## En Iran, au moins 582 exécutions en 2022, une augmentation de 75%

**Naila Khelifi**

jeu. 13 avril 2023 à 12:20 PM UTC+2



©Sinal Noor/Shutterstock/SIPA

Avec au moins 582 pendaisons, l'année 2022 a été la plus répressive dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon deux ONG.

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75% en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une "machine à tuer" visant à "instiller la peur" dans le pays. Publié ce jeudi 13 avril, le rapport pointe notamment l'augmentation du nombre de prisonniers condamnés à la peine capitale

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la [Kurde iranienne Mahsa Amini](#), arrêtée pour non-respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays.

## **La peine de mort comme « outil d'intimidation »**

Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger. Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

La peine de mort a été, "une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir", estiment ces ONG dans leur rapport. "Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés...

[Lire la suite de l'article sur Elle.fr](#)

## En Iran, au moins 582 exécutions en 2022, une augmentation de 75%

Publié le 13 avril 2023 à 12h20



*Avec au moins 582 pendaisons, l'année 2022 a été la plus répressive en Iran depuis 2015. - ©Sinai Noor/Shutterstock/SIPA*

**Avec au moins 582 pendaisons, l'année 2022 a été la plus répressive dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon deux ONG.**

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75% en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une "machine à tuer" visant à "instiller la peur" dans le pays. Publié ce jeudi 13 avril, le rapport pointe notamment l'augmentation du nombre de prisonniers condamnés à la peine capitale

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la **Kurde iranienne Mahsa Amini**, arrêtée pour non-respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays.



## **LA PEINE DE MORT COMME « OUTIL D'INTIMIDATION »**

Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger. Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

La peine de mort a été, "une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir", estiment ces ONG dans leur rapport. "Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques", précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam.

"Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays", insiste-t-il. Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

## **UN « LEVIER RÉPRESSIF » POUR GÉRER LE PAYS**

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30% des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6% de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est "un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays" estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49% du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendus en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

## Hausse massive des exécutions en Iran « pour instiller la peur »

ADMIN · 13 AVRIL 2023 · 2 MINS READ · 0 VIEWS



La peine de mort comme outil « d'intimidation » en Iran. C'est l'analyse que font les ONG Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en révélant une hausse massive des exécutions dans le pays secoué par des manifestations depuis le mois de septembre. En 2022, ces exécutions ont augmenté de 75 % avec 582 pendaisons, selon ces deux organisations de défense des droits humains.

Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement de contestation, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger. Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021.

### « Machine de mort »

La peine de mort a été, « une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir », estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi. « Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam.

« Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montrent activement leur opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays », insiste-t-il. Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

## Le trafic de drogue en première ligne

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné un ralentissement important des statistiques jusqu'en 2021. Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44 % des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020.

Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD). « Le manque de réaction de l'ONUDD et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDD et l'Iran », estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

## Disproportion chez les minorités

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30 % des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6 % de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est « un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays », estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49 % du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans. Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendues en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

## Hausse massive des exécutions en Iran «pour instiller la peur»

Des ONG de défense des droits humains pointent l'inquiétante augmentation du nombre d'exécution en Iran en 2022, soit une hausse de 75 %. Selon ces organisations, l'objectif est de faire peur à la population.



AFP

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

À partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non-respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays.

Les autorités iraniennes ont violemment [réprimé le mouvement](#), avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations [à l'étranger](#).

## Une politique pour faire peur à la jeunesse contestataire

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un [total de 333 exécutions](#) en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

La peine de mort a été, « *une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir* », estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi.

« *Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques* », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam.

« *Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays* », insiste-t-il.

## Le trafic de drogue, principale raison des exécutions

Le rapport affirme par ailleurs qu'une [centaine de détenus](#) sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44 % des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020. Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

« *Le manque de réaction de l'ONUDC et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDC et l'Iran* », estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

## **Les minorités ethniques sont le plus en danger**

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30 % des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6 % de la population nationale. Une telle [disproportion](#) est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est « *un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays* », estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49 % du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendues en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

## Hausse massive des exécutions en Iran «pour instiller la peur»

Des ONG de défense des droits humains pointent l'inquiétante augmentation du nombre d'exécution en Iran en 2022, soit une hausse de 75 %. Selon ces organisations, l'objectif est de faire peur à la population.



AFP

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

À partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non-respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays.

Les autorités iraniennes ont violemment [réprimé le mouvement](#), avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations [à l'étranger](#).

## Une politique pour faire peur à la jeunesse contestataire

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un [total de 333 exécutions](#) en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

La peine de mort a été, « *une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir* », estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi.

« *Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques* », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam.

« *Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays* », insiste-t-il.

## Le trafic de drogue, principale raison des exécutions

Le rapport affirme par ailleurs qu'une [centaine de détenus](#) sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.



Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44 % des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020. Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD).

*« Le manque de réaction de l'ONUDD et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDD et l'Iran »,* estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

## **Les minorités ethniques sont le plus en danger**

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30 % des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6 % de la population nationale. Une telle [disproportion](#) est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est « *un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays* », estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49 % du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendues en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

France 24 Videos

## Iran : "2022, année record du nombre d'exécutions"



France 24 Videos

jeu. 13 avril 2023 à 2:29 PM UTC+2

Un nouveau rapport annuel sur la peine de mort a été dévoilé ce jeudi 13 avril. Au moins 582 personnes ont été exécutées en 2022 en Iran, soit une augmentation de 75%. Selon Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'ECPM (Ensemble contre la peine de mort), invité de France 24, "la peine de mort s'adresse surtout à la population pour intimider et pour dire qu'ils ont la main sur le droit de vie et de mort sur chacun des citoyens."



Liberation

+ Suivre

## Iran : au moins 582 exécutions capitales en 2022, en hausse de 75 % en un an

Article de LIBERATION, AFP • Hier à 07:59

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendants, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une «*machine à tuer*» visant à «*instiller la peur*» dans le pays.



Image d'archive avant une exécution en 2005 à Pakdasht, en Iran. Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021.  
© Fournis par Liberation

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées [par la mort en détention](#) de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non-respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays. Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendants qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran Human Rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

La peine de mort a été, *«une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir»*, estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi. *«Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques»*, précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam. *«Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montrent activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays»*, insiste-t-il.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44 % des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020.

## Répression

### Iran : au moins 582 exécutions capitales en 2022, en hausse de 75 % en un an

La peine de mort a été utilisée en Iran comme «ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir», dénoncent les ONG Iran Human Rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM).

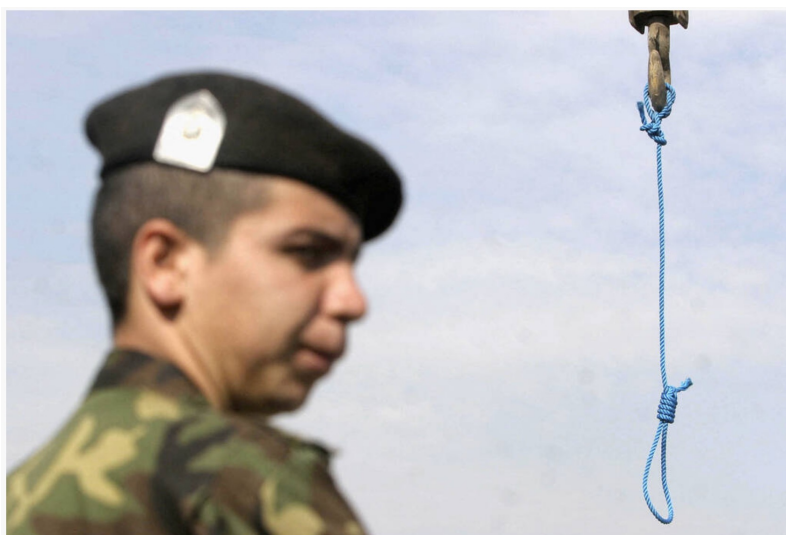


Image d'archive avant une exécution en 2005 à Pakdasht, en Iran. Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021. (Getty Images. AFP)

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une «*machine à tuer*» visant à «*instiller la peur*» dans le pays.

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées [par la mort en détention](#) de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non-respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays. Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran Human Rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

La peine de mort a été, *«une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir»*, estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi. *«Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques»*, précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam. *«Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montrent activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays»*, insiste-t-il.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44 % des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020.

## Iran : le nombre d'exécutions a augmenté de 75 % en 2022 selon des ONG

[Ecouter cet article](#)

Iran : le nombre d'exécutions a augmenté de 75 % en 2022 selon des ONG

00:00

**582 pendaisons ont été enregistrées en 2022 en Iran par deux ONG, soit le nombre d'exécutions pour le régime de Téhéran le plus élevé depuis 2015**

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.



20 Minutes

+ Suivre

## Iran : Les exécutions ont augmenté de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons

Article de 20 Minutes avec AFP • Hier à 10:42

**Ce chiffre est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM)**



— Cette photo fournie par le bureau du guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, le montre en train de s'exprimer lors d'une réunion avec des membres du gouvernement iranien à Téhéran, le 4 avril 2023.  
© AFP

**peine de mort - Ce chiffre est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM)**

La peine de mort comme outil « d'intimidation » en [Iran](#). C'est l'analyse que font les ONG Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en révélant une hausse massive des exécutions dans le pays secoué par des [manifestations depuis le mois de septembre](#). En 2022, ces exécutions ont augmenté de 75 % avec 582 pendaisons, selon ces deux organisations de défense des droits humains.

Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement de contestation, avec quatre pendaisons qui y sont [directement liées](#), provoquant des condamnations à l'étranger. Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021.



---

## « Machine de mort »

La [peine de mort](#) a été, « une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir », estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi. « Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam.

« Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montrent activement leur opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays », insiste-t-il. Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

---

## Le trafic de drogue en première ligne

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de [trafic de drogue](#) a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné un ralentissement important des statistiques jusqu'en 2021. Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44 % des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020.

Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD). « Le manque de réaction de l'ONUDD et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDD et l'Iran », estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC). « Le manque de réaction de l'ONUDC et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDC et l'Iran », estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

---

## Disproportion chez les minorités

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30 % des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6 % de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est « un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays », estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49 % du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans. Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendues en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

20 | 20minutes.fr

## Iran : Les exécutions ont augmenté de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons

### 20 Minutes avec AFP

jeu. 13 avril 2023 à 10:42 AM UTC+2

**peine de mort - Ce chiffre est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM)**

La peine de mort comme outil « d'intimidation » en [Iran](#). C'est l'analyse que font les ONG Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en révélant une hausse massive des exécutions dans le pays secoué par des [manifestations depuis le mois de septembre](#). En 2022, ces exécutions ont augmenté de 75 % avec 582 pendaisons, selon ces deux organisations de défense des droits humains.

Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement de contestation, avec quatre pendaisons qui y sont [directement liées](#), provoquant des condamnations à l'étranger. Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021.

### « Machine de mort »

La [peine de mort](#) a été « une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir », estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi. « Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghadda(...) [Lire la suite sur 20minutes](#)

## Iran : Les exécutions ont augmenté de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons

**PEINE DE MORT** Ce chiffre est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM)

20 Minutes avec AFP | Publié le 13/04/23 à 10h42 — Mis à jour le 13/04/23 à 12h50



Cette photo fournie par le bureau du guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, le montre en train de s'exprimer lors d'une réunion avec des membres du gouvernement iranien à Téhéran, le 4 avril 2023.  
— AFP

La peine de mort comme outil « d'intimidation » en [Iran](#). C'est l'analyse que font les ONG Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en révélant une hausse massive des exécutions dans le pays secoué par des [manifestations depuis le mois de septembre](#). En 2022, ces exécutions ont augmenté de 75 % avec 582 pendaisons, selon ces deux organisations de défense des droits humains.

Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement de contestation, avec quatre pendaisons qui y sont [directement liées](#), provoquant des condamnations à l'étranger. Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021.

### « Machine de mort »

La [peine de mort](#) a été « une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir », estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi. « Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam.

« Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montrent activement leur opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays », insiste-t-il. Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

### **Le trafic de drogue en première ligne**

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de [trafic de drogue](#) a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné un ralentissement important des statistiques jusqu'en 2021. Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44 % des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020.

Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD). « Le manque de réaction de l'ONUDD et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDD et l'Iran », estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

### **Disproportion chez les minorités**

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30 % des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6 % de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est « un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays », estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49 % du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans. Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendues en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

MONDE

## Iran: des exécutions en hausse pour instiller la peur



**En Iran les exécutions judiciaires ont augmenté de 75% en 2022, selon deux ONGs qui dénoncent une façon d' "instiller la peur " dans le pays.**

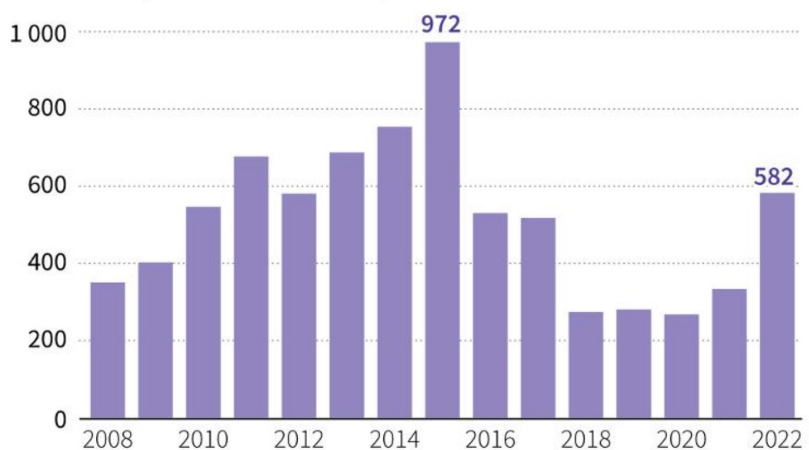
Le chiffre d'au moins 582 exécutions en 2022 est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays.

Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger.

## Exécutions en Iran

Nombre de personnes exécutées par an



Source : Iran Human Rights, Ensemble contre la peine de mort (ECPM)



La peine de mort a été, " une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir ", estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi.

" Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques ", précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam.

" Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays ", insiste-t-il.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

Avec AFP

Iran

## Hausse de 75% du nombre d'exécutions en 2022

Dénombrant 582 pendaisons, deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

La rédaction avec AFP - Hier à 07:52 - Temps de lecture : 3 min



Photo d'illustration décembre 2022 Sipa

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75% en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par **des manifestations de masse** déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays. Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.



### **« Ultime outil d'intimidation et d'oppression »**

La peine de mort a été, « une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir », estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié ce jeudi.

« Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam. « Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays », insiste-t-il.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

### **Manque de réaction des Nations Unies**

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44% des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020. Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC).

« Le manque de réaction de l'ONUDC et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDC et l'Iran », estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

### **Les sunnites particulièrement visés**

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30% des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6% de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est « un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays », estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49% du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendus en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

Iran

## Hausse de 75% du nombre d'exécutions en 2022

Dénombrant 582 pendaisons, deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

La rédaction avec AFP - Hier à 07:52 - Temps de lecture : 3 min



Photo d'illustration décembre 2022 Sipa

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75% en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par [des manifestations de masse](#) déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays. Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

## « Ultime outil d'intimidation et d'oppression »

La peine de mort a été, « une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir », estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié ce jeudi.

« Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam. « Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays », insiste-t-il.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

## Manque de réaction des Nations Unies

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44% des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020. Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC).

« Le manque de réaction de l'ONUDC et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDC et l'Iran », estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

## **Les sunnites particulièrement visés**

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30% des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6% de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est « un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays », estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49% du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendus en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

Iran

## Hausse de 75% du nombre d'exécutions en 2022

Dénombrant 582 pendaisons, deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

La rédaction avec AFP - Hier à 07:52 - Temps de lecture : 3 min



Photo d'illustration décembre 2022 Sipa

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75% en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par [des manifestations de masse](#) déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays. Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

## « Ultime outil d'intimidation et d'oppression »

La peine de mort a été, « une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir », estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié ce jeudi.

« Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam. « Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays », insiste-t-il.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

## Manque de réaction des Nations Unies

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44% des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020. Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC).

« Le manque de réaction de l'ONUDC et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDC et l'Iran », estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

### **Les sunnites particulièrement visés**

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30% des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6% de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est « un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays », estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49% du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendus en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.



Iran

## Hausse de 75% du nombre d'exécutions en 2022

Dénombrant 582 pendaisons, deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

La rédaction avec AFP - Hier à 07:52 - Temps de lecture : 3 min



Photo d'illustration décembre 2022 Sipa

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75% en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par [des manifestations de masse](#) déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays. Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

### « Ultime outil d'intimidation et d'oppression »

La peine de mort a été, « une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir », estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié ce jeudi.

« Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam. « Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays », insiste-t-il.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

### Manque de réaction des Nations Unies

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44% des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020. Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC).

« Le manque de réaction de l'ONUDC et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDC et l'Iran », estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

### **Les sunnites particulièrement visés**

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30% des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6% de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est « un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays », estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49% du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendus en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

Iran

## Hausse de 75% du nombre d'exécutions en 2022

Dénombrant 582 pendaisons, deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

La rédaction avec AFP - Hier à 07:52 - Temps de lecture : 3 min



Photo d'illustration décembre 2022 Sipa

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75% en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par **des manifestations de masse** déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays. Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

### **« Ultime outil d'intimidation et d'oppression »**

La peine de mort a été, « une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir », estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié ce jeudi.

« Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam. « Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays », insiste-t-il.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

### **Manque de réaction des Nations Unies**

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44% des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020. Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC).

« Le manque de réaction de l'ONUDC et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDC et l'Iran », estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

### **Les sunnites particulièrement visés**

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30% des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6% de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est « un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays », estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49% du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendus en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

Iran

## Hausse de 75% du nombre d'exécutions en 2022

Dénombrant 582 pendaisons, deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

La rédaction avec AFP - Hier à 07:52 - Temps de lecture : 3 min



Photo d'illustration décembre 2022 Sipa

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75% en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par [des manifestations de masse](#) déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays. Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

## « Ultime outil d'intimidation et d'oppression »

La peine de mort a été, « une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir », estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié ce jeudi.

« Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam. « Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays », insiste-t-il.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

## Manque de réaction des Nations Unies

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44% des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020. Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC).



« Le manque de réaction de l'ONUDC et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDC et l'Iran », estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

## **Les sunnites particulièrement visés**

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30% des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6% de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est « un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays », estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49% du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendus en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

Iran

## Hausse de 75% du nombre d'exécutions en 2022

Dénombrant 582 pendaisons, deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

La rédaction avec AFP - Hier à 07:52 - Temps de lecture : 3 min



Photo d'illustration décembre 2022 Sipa

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75% en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par **des manifestations de masse** déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays. Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

### « Ultime outil d'intimidation et d'oppression »

La peine de mort a été, « une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir », estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié ce jeudi.

« Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam. « Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays », insiste-t-il.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

### Manque de réaction des Nations Unies

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44% des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020. Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC).

« Le manque de réaction de l'ONUDC et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDC et l'Iran », estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

## **Les sunnites particulièrement visés**

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30% des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6% de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est « un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays », estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49% du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendus en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

Iran

## Hausse de 75% du nombre d'exécutions en 2022

Dénombrant 582 pendaisons, deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

La rédaction avec AFP - Hier à 07:52 - Temps de lecture : 3 min



Photo d'illustration décembre 2022 Sipa

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75% en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par [des manifestations de masse](#) déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays. Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

### **« Ultime outil d'intimidation et d'oppression »**

La peine de mort a été, « une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir », estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié ce jeudi.

« Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam. « Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays », insiste-t-il.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

### **Manque de réaction des Nations Unies**

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44% des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020. Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC).

« Le manque de réaction de l'ONUDC et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDC et l'Iran », estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

### **Les sunnites particulièrement visés**

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30% des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6% de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est « un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays », estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49% du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendus en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

## Les exécutions en hausse de 75 % en Iran l'année dernière, selon deux ONGs

L'Iran aurait mis à mort au moins 582 personnes pour tenter d'intimider les protestataires qui s'étaient soulevés après la mort de Mahsa Amini, détenue par la police des mœurs

Par AFP

13 avril 2023, 14:06 |



Une photo de l'agence de presse israélienne Mizan montre l'exécution publique de Majidreza Rahnavard, à Mashhad, en Iran, le 12 décembre 2022. (Crédit : MIZAN NEWS / AFP)

PARIS (AFP) — Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

L'année dernière avait été marquée par l'éruption, au mois de septembre, d'un mouvement de protestation massif entraîné par la mort de Mahsa Amini, une jeune Kurde âgée de 22 ans qui avait été arrêtée par la police des mœurs parce que des cheveux s'échappaient de son voile en violation des règles de pudeur strictes pour les femmes.



Les autorités avaient répondu par des actes de répression qui avaient entraîné la pendaison de quatre hommes arrêtés en lien avec les manifestations, des exécutions qui avaient provoqué un tollé à l'international.

Le directeur de l'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam, indique qu'alors que les réactions internationales ont permis de maîtriser les exécutions, la république islamique continuait actuellement ses mises à mort, comme elle continuait aussi à emprisonner les civils dans le but d'intimider la population générale.

« Les réactions internationales aux peines capitales prononcées contre les manifestants ont rendu plus difficiles les exécutions », explique-t-il.

« Pour compenser et pour faire se propager la peur au sein du peuple, les autorités ont intensifié le nombre d'exécutions pour des raisons non-politiques. Ce sont les victimes à bas coût de la machine à tuer de la république islamique », ajoute-t-il.



Photo d'illustration : Des manifestants aux abords de la résidence d'un diplomate iranien pour dénoncer le gouvernement et l'exécution récente d'un manifestant, le 10 décembre 2022. (Crédit : Spencer Platt/Getty Images/AFP)

Après avoir exécuté les trois hommes sur la base de mises en examen liées au mouvement de protestation, cent manifestants risquent encore la mort après une condamnation à la peine capitale ou une inculpation susceptible d'entraîner la peine capitale.

Les deux ONG ont tiré la sonnette d'alarme sur la hausse nette du nombre d'exécutions liées à aux stupéfiants après l'éruption des manifestations.

Une baisse dans le chiffre des exécutions liées aux drogues – due à un amendement qui avait été apporté, en 2017, dans la loi anti-drogue – avait été à l'origine d'une chute du nombre des exécutions relatives aux stupéfiants jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des personnes exécutées après le début des manifestations – et 44% des 582 exécutions enregistrées en 2022 – concernaient ce type de mise en examen.

Ce qui est plus du double du chiffre de 2021, et plus de dix fois plus élevé que le nombre enregistré en 2020.

Les groupes des droits de l'Homme ont déploré « l'absence de réaction », selon eux, du Bureau des Nations unies des drogues et du crime (UNODC) et de ses donateurs, un immobilisme qui, ont-ils affirmé, a entraîné « cette augmentation dramatique ».

« L'absence de réaction de l'UNODOC et des pays donateurs à ce renversement de la réforme a transmis un mauvais signal aux autorités iraniennes », a commenté le directeur de l'ECPM, Raphael Chenuil-Hazan.

Les organisations ont noté que les membres de la minorité Baluch, principalement sunnite, représentaient 30% de toutes les exécutions dans le pays alors qu'ils ne constituent que 2 à 6% de la population.

Le nombre de membres de la minorité kurde et les Arabes qui ont été exécutés – en particulier pour des affaires liées aux stupéfiants – est disproportionné également.

« La peine de mort fait partie de la discrimination systématique et de la vaste répression subies par les minorités ethniques de l'Iran », ont estimé les ONGs.

La majorité des exécutions – 288, soit 49% de leur total – ont concerné des accusations de meurtre. C'est le pourcentage le plus élevé depuis quinze ans, ont-elles précisé.

Deux personnes – et notamment un manifestant, Majidreza Rahnavard – ont été pendues en public, ont-elles fait savoir. Au moins trois mineurs ont été exécutés et au moins 16 femmes ont été pendues.

# Manifestations en Iran : des ONG dénoncent une «machine à tuer», face à une hausse de 75% des exécutions

Par Le Figaro avec AFP

Publié hier à 08:25 , mis à jour il y a 2 heures

Deux organisations de défense des droits de l'homme ont dénoncé une «*machine à tuer*» visant à «*instiller la peur*» en Iran, où les exécutions judiciaires ont bondi de 75% en 2022, avec 582 pendaisons. À partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non-respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays.

Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger. Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris. La peine de mort a été, «*une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir*», estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi.

**“ Les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques.**

Mahmood Amiry Moghaddam, directeur d'Iran human rights

*«Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques», précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam. «Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays», insiste-t-il. Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.*

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021. Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44% des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020.

## **Passivité face à la drogue et le crime**

Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD). *«Le manque de réaction de l'ONUDD et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDD et l'Iran», estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.*

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30% des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6% de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes. La peine de mort est *«un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays», estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49% du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans. Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendues en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.*

# Iran : "2022, année record du nombre d'exécutions"



FRANCE 24 • 13/04/2023 à 14:29

Un nouveau rapport annuel sur la peine de mort a été dévoilé ce jeudi 13 avril. Au moins 582 personnes ont été exécutées en 2022 en Iran, soit une augmentation de 75%. Selon Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'ECPM (Ensemble contre la peine de mort), invité de France 24, "la peine de mort s'adresse surtout à la population pour intimider et pour dire qu'ils ont la main sur le droit de vie et de mort sur chacun des citoyens."

## Hausse massive des exécutions en Iran «pour instiller la peur»

Des ONG de défense des droits humains pointent l'inquiétante augmentation du nombre d'exécution en Iran en 2022, soit une hausse de 75 %. Selon ces organisations, l'objectif est de faire peur à la population.



AFP

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une « *machine à tuer* » visant à « *instiller la peur* » dans le pays.

À partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non-respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays.

Les autorités iraniennes ont violemment [réprimé le mouvement](#), avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations [à l'étranger](#).

## Une politique pour faire peur à la jeunesse contestataire

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un [total de 333 exécutions](#) en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

La peine de mort a été, « *une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir* », estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi.

« *Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques* », précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam.

« *Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays* », insiste-t-il.

## Le trafic de drogue, principale raison des exécutions

Le rapport affirme par ailleurs qu'une [centaine de détenus](#) sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44 % des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020. Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD).

*« Le manque de réaction de l'ONUDD et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDD et l'Iran »,* estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

## **Les minorités ethniques sont le plus en danger**

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30 % des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6 % de la population nationale. Une telle [disproportion](#) est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est « *un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays* », estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49 % du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendues en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.



## En Iran, la large augmentation des exécutions en 2022 illustre la répression du régime

Un nouveau rapport annuel sur la peine de mort en Iran a été dévoilé ce jeudi 13 avril 2023. Avec 582 prisonniers condamnés à la peine capitale en 2022, l'Iran voit son nombre de personnes exécutées augmenter pour la troisième année consécutive. Une année marquée par le mouvement de contestation après la mort de Mahsa Amini.... Et par la répression.

Le chiffre est stupéfiant. En l'espace d'un an, le nombre d'exécutions a augmenté de 75% en Iran. C'est ce que révèle le 15e rapport annuel sur la peine de mort en Iran, réalisé conjointement par les ONG Ensemble contre la peine de mort (ECPM) et Iran Human Rights (IHR). Publié ce jeudi 13 avril 2023, le rapport pointe l'augmentation du nombre de prisonniers condamnés à la peine capitale. De 333 en 2021, le chiffre est passé à 582 en 2022. Loin des 972 exécutions de 2015, le chiffre inquiète tout de même. C'est d'ailleurs le plus élevé depuis cette année-là. La troisième fois qu'il augmente en l'espace de trois ans.

### La peine de mort, outil d'intimidation

**« La situation dans le pays demeure ainsi préoccupante, la peine de mort étant, une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir »,** rappellent Ensemble contre la peine de mort et Iran Human Rights dans un communiqué.

Alors [qu'un important mouvement de contestation a touché l'Iran](#) en 2022 [à la suite de la mort de Mahsa Amini](#) lors de sa garde à vue, trois jours après avoir été arrêtée par la police des mœurs, pour avoir porté un voile jugé « **non réglementaire** », le pouvoir iranien a sévèrement réprimé les manifestants.

## Le pouvoir a voulu « instiller la peur au sein de la population »

« Si le retentissement mondial de ces soulèvements n'a pas empêché la condamnation à mort de plusieurs manifestants, les vives réactions de la communauté internationale ont fortement endigué la mise en place effective de ces peines », poursuivent les deux organismes, qui ont effectué le décompte du nombre de personnes exécutées sur l'année 2022, ajoutant que le rapport « **n'inclut pas dans ses statistiques les 537 personnes tuées lors des manifestations ni les milliers d'autres qui ont été arrêtés lors de ces événements** ».

Mahmoud Amiry-Moghaddam, directeur de Iran Human Rights, souligne qu'une recrudescence des exécutions a été observée notamment pour empêcher les manifestations populaires. « **Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers qui ont été condamnés pour des raisons autres que politiques** », explique-t-il.

## Un décompte difficile et des chiffres alarmants

Le rapport d'une centaine de pages précise que seules 71 des 582 exécutions, soit 12% seulement, ont été annoncées par des sources officielles. Un silence qui rend compliqué le décompte, comme nous l'expliquions en janvier 2023 en nous basant sur des chiffres d'Amnesty International et de l'AFP.

Autre chiffre alarmant pointé par le rapport : la surreprésentation de la minorité baloutche parmi les exécutés. Ceux-ci comptent pour 30% des prisonniers condamnés à mort, alors que l'ethnie ne représente que 2% à 6% de la population en Iran.

L'ECPM et IHR appellent à « **un moratoire sur la peine de mort en Iran** », et à « **un sursaut collectif afin que les états ayant des liens diplomatiques étroits avec le pays portent aussi ce message sur le respect des droits humains, et sur l'abolition de la peine capitale** ».



franceinfo

+ Suivre

## Exécutions en forte hausse en Iran : "La seule solution qu'ils ont trouvée pour intimider la population", dénoncent des ONG

Article de Franceinfo • Hier à 17:45

**Les ONG Human rights watch et Ensemble contre la peine de mort estiment que les exécutions en Iran ont augmenté de 75% en 2022. Un chiffre probablement en dessous de la réalité. Les mollahs, dont le pouvoir est de plus en plus contesté, entretiennent un sentiment de peur.**



Exécutions en forte hausse en Iran : "La seule solution qu'ils ont trouvée pour intimider la population", dénoncent des ONG  
© Fournis par franceinfo

Dans un rapport très documenté d'une centaine de pages rendu public jeudi 13 avril, les deux associations Human rights watch et Ensemble contre la peine de mort estiment à au moins 582 les personnes **condamnées à mort** et exécutées en 2022 en Iran. Il faut remonter à 2015 pour retrouver un nombre d'exécutions aussi important. Cette année-là, 972 personnes avaient été tuées.

### La peine de mort, un outil politique

La crise du Covid avait permis de faire retomber ce triste décompte mais avec la mort de la jeune **Mahsa Amini** l'année dernière, arrêtée au prétexte qu'elle ne portait pas correctement son voile, et le souffle de révolution qui a secoué le pays, le recours à la peine de mort pour mater les contestataires a fait son retour.

## >> Iran : où en est la mobilisation, six mois après la mort en détention de Mahsa Amini ?

*"La peine de mort est utilisée comme un outil politique, affirme Raphaël Chenuil-Hazan directeur général d'ensemble contre la Peine de mort, pour maintenir au pouvoir le régime iranien. Cela a toujours été le cas depuis 1979. Il y a eu des exécutions massives dans les années 1980, la même chose dans les années 2000, lors des mouvements étudiants. Aujourd'hui la société iranienne n'accepte plus cet étai du pouvoir iranien, alors que les femmes iraniennes se sont rebellées, la seule solution qu'ils ont trouvée, encore une fois, c'est la peine de mort pour intimider la population".*

La répression vise notamment les minorités ethniques qui contestent le pouvoir, comme la communauté baloutche, concernée par 30% des exécutions alors qu'elle ne représente que 2 à 3% de la population. Et puis, il y a cette particularité des mollahs : ils n'hésitent pas à tuer des mineurs, explique le neuroscientifique norvégio-iranien Mahmood Amiry-Moghaddam, qui représente Human Rights Iran. *"Si vous regardez le nombre de mineurs exécutés dans les 10-15 dernières années, l'Iran est le seul pays à en tuer tous les ans. L'Arabie saoudite le faisait aussi mais ils ont changé la loi depuis quelques années. Il faudra voir ce que cela donne vraiment."*

"Dans les 30 dernières années, plus de 70% des enfants tués dans le monde l'ont été par la République islamique d'Iran."

Mahmood Amiry-Moghaddam, de Human Rights Iran  
à franceinfo

Les deux ONG, Human Rights et Ensemble contre la peine de mort en appellent à la communauté internationale pour dénoncer ces horreurs, car ils l'assurent, la pression de cette dernière fonctionne sur le régime des mollahs. Elle avait réussi un temps à réduire le nombre d'exécutions publiques dans le pays. Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a approuvé mardi une résolution exprimant sa *"profonde préoccupation face au nombre croissant d'exécutions, y compris celles d'individus condamnés à mort pour leur participation supposée aux récentes manifestations"*. Le texte étend également le mandat du rapporteur spécial de l'ONU sur les droits humains en Iran, Javaid Rehman, pour une année supplémentaire, provoquant la colère de l'ambassadeur iranien Ali Bahraini qui a rejeté ce texte, jugeant inadmissible de *"faire des droits humains une arme de politique étrangère"*.

## Exécutions en forte hausse en Iran : "La seule solution qu'ils ont trouvée pour intimider la population", dénoncent des ONG

Par [franceinfo](#), le 13/04/2023

**Les ONG Human rights watch et Ensemble contre la peine de mort estiment que les exécutions en Iran ont augmenté de 75% en 2022. Un chiffre probablement en dessous de la réalité. Les mollahs, dont le pouvoir est de plus en plus contesté, entretiennent un sentiment de peur.**

Dans un rapport très documenté d'une centaine de pages rendu public jeudi 13 avril, les deux associations Human rights watch et Ensemble contre la peine de mort estiment à au moins 582 les personnes [condamnées à mort](#) et exécutées en 2022 en Iran. Il faut remonter à 2015 pour retrouver un nombre d'exécutions aussi important. Cette année-là, 972 personnes avaient été tuées.

### La peine de mort, un outil politique

La crise du Covid avait permis de faire retomber ce triste décompte mais avec la mort de la jeune [Mahsa Amini](#) l'année dernière, arrêtée au prétexte qu'elle ne portait pas correctement son voile, et le souffle de révolution qui a secoué le pays, le recours à la peine de mort pour mater les contestataires a fait son retour.

"La peine de mort est utilisée comme un outil politique, affirme Raphaël Chenuil-Hazan directeur général d'ensemble contre la Peine de mort, pour maintenir au pouvoir le régime iranien. Cela a toujours été le cas depuis 1979. Il y a eu des exécutions massives dans les années 1980, la même chose dans les années 2000, lors des mouvements...

[Lire la suite sur Franceinfo](#)

## Exécutions en forte hausse en Iran : "La seule solution qu'ils ont trouvée pour intimider la population", dénoncent des ONG

Les ONG Human rights watch et Ensemble contre la peine de mort estiment que les exécutions en Iran ont augmenté de 75% en 2022. Un chiffre probablement en dessous de la réalité. Les mollahs, dont le pouvoir est de plus en plus contesté, entretiennent un sentiment de peur.

 Nathanaël Charbonnier - franceinfo  
Radio France

Publié le 13/04/2023 17:40

🕒 Temps de lecture : 2 min.



Mohammad Mahdi Karami and Seyyed Mohammad Hosseini ont été exécutés en 2023 en Iran pour avoir tué un membre des forces paramilitaires lors des manifestations du 5 décembre 2022. (- / IRINN / VIA AFP)

Dans un rapport très documenté d'une centaine de pages rendu public jeudi 13 avril, les deux associations Human rights watch et Ensemble contre la peine de mort estiment à au moins 582 les personnes condamnées à mort et exécutées en 2022 en Iran. Il faut remonter à 2015 pour retrouver un nombre d'exécutions aussi important. Cette année-là, 972 personnes avaient été tuées.

## La peine de mort, un outil politique

La crise du Covid avait permis de faire retomber ce triste décompte mais avec la mort de la jeune Mahsa Amini l'année dernière, arrêtée au prétexte qu'elle ne portait pas correctement son voile, et le souffle de révolution qui a secoué le pays, le recours à la peine de mort pour mater les contestataires a fait son retour.

*"La peine de mort est utilisée comme un outil politique, affirme Raphaël Chenuil-Hazan directeur général d'ensemble contre la Peine de mort, pour maintenir au pouvoir le régime iranien. Cela a toujours été le cas depuis 1979. Il y a eu des exécutions massives dans les années 1980, la même chose dans les années 2000, lors des mouvements étudiants. Aujourd'hui la société iranienne n'accepte plus cet étau du pouvoir iranien, alors que les femmes iraniennes se sont rebellées, la seule solution qu'ils ont trouvée, encore une fois. c'est la peine de mort pour intimider la population".*

La répression vise notamment les minorités ethniques qui contestent le pouvoir, comme la communauté baloutche, concernée par 30% des exécutions alors qu'elle ne représente que 2 à 3% de la population. Et puis, il y a cette particularité des mollahs : ils n'hésitent pas à tuer des mineurs, explique le neuroscientifique norvégio-iranien Mahmood Amiry-Moghaddam, qui représente Human Rights Iran. *"Si vous regardez le nombre de mineurs exécutés dans les 10-15 dernières années, l'Iran est le seul pays à en tuer tous les ans. L'Arabie saoudite le faisait aussi mais ils ont changé la loi depuis quelques années. Il faudra voir ce que cela donne vraiment."*

**"Dans les 30 dernières années, plus de 70% des enfants tués dans le monde l'ont été par la République islamique d'Iran."**

Mahmood Amiry-Moghaddam, de Human Rights Iran, à franceinfo

Les deux ONG, Human Rights et Ensemble contre la peine de mort en appellent à la communauté internationale pour dénoncer ces horreurs, car ils l'assurent, la pression de cette dernière fonctionne sur le régime des mollahs. Elle avait réussi un temps à réduire le nombre d'exécutions publiques dans le pays. Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a approuvé mardi une résolution exprimant sa *"profonde préoccupation face au nombre croissant d'exécutions, y compris celles d'individus condamnés à mort pour leur participation supposée aux récentes manifestations"*. Le texte étend également le mandat du rapporteur spécial de l'ONU sur les droits humains en Iran, Javid Rehman, pour une année supplémentaire, provoquant la colère de l'ambassadeur iranien Ali Bahraini qui a rejeté ce texte, jugeant inadmissible de *"faire des droits humains une arme de politique étrangère"*.



RFI

+ Suivre

## Exécutions en Iran: deux ONG enregistrent une hausse massive en 2022

Article de Nicolas Feldmann • Hier à 21:14



Conférence de presse des dirigeants des ONG Ensemble contre la peine de mort (ECPM) et Iran Human Rights sur les exécutions en Iran, le 13 avril à Paris.

© Nicolas Feldmann / RFI

En Iran, les exécutions judiciaires ont augmenté de 75% en 2022, rapportent deux ONG. La peine de mort est, selon ces organisations, utilisée par le pouvoir iranien pour « *répandre la peur* ».

Mahmoud Amiry Moghaddam parle d'une « *machine à tuer* ». Dans le rapport présenté le 13 avril à Paris avec l'organisation Ensemble contre la peine de mort (ECPM), le dirigeant de l'ONG Iran Human Rights (IHR) fait état d'une augmentation de 75% des exécutions judiciaires en Iran en 2022. Avec 582 exécutions par pendaison, ce chiffre devient ainsi le plus élevé depuis 2015 (972 exécutions).

Sur les 582 pendaisons enregistrées, les deux ONG notent que 49% sont liées à des condamnations pour meurtre, 44% pour trafic de drogue.

« *Le but n'est pas de combattre le crime, mais de répandre la peur, analyse Mahmood Amiry Moghaddam, qui voit un lien avec le mouvement de contestation qui a traversé le pays à partir de septembre 2022. Comme les autorités n'ont pas le soutien de la population, leur seule façon de gouverner est de prétendre qu'elles sont plus fortes.* »



« Tuer donne donc au régime l'illusion du pouvoir et procure dans le même temps au peuple un sentiment d'impuissance.

► À relire : [En Iran, des caméras pour repérer les femmes non voilées](#)

---

## Déjà 150 exécutions en 2023

En septembre 2022, la mort en détention de la jeune kurde iranienne Mahsa Amini a entraîné des vagues de manifestations dans tout le pays. D'après les deux ONG, quatre personnes – deux en 2022, deux en 2023 – ont depuis été exécutées dans le cadre de la répression menée par les autorités. Ces pendaisons, dont celle de Majidreza Rahnavard le 12 décembre en public, avaient suscité des réactions de l'étranger et des organisations de défense des droits de l'homme.

*« J'appelle la communauté internationale à rappeler sans cesse au pouvoir iranien, que ce soit dans ses relations commerciales ou dans ses négociations sur le nucléaire, la question de la peine de mort et des droits de l'homme, tonne Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'ECPM. Il faut condamner ces peines prononcées contre les manifestants, mais condamner aussi les exécutions des trafiquants de drogues et des meurtriers parce qu'au final, c'est l'ensemble de la population iranienne qui est visée. »*

Depuis le début de l'année, 150 personnes ont déjà été exécutées, rapporte IHR, qui redoute que ce chiffre n'explose en 2023. « *Le pouvoir est incapable de répondre aux revendications des manifestants, la situation économique et financière est de pire en pire, explique Mahmood Amiry Moghaddam. Les autorités n'ont qu'une solution, gouverner par la peur.* »

## Exécutions en Iran: deux ONG enregistrent une hausse massive en 2022



Publié le : 13/04/2023 - 21:14



Conférence de presse des dirigeants des ONG Ensemble contre la peine de mort (ECPM) et Iran Human Rights sur les exécutions en Iran, le 13 avril à Paris. © Nicolas Feldmann / RFI

**En Iran, les exécutions judiciaires ont augmenté de 75% en 2022, rapportent deux ONG. La peine de mort est, selon ces organisations, utilisée par le pouvoir iranien pour « répandre la peur ».**

Mahmoud Amiry Moghaddam parle d'une « *machine à tuer* ». Dans le rapport présenté le 13 avril à Paris avec l'organisation Ensemble contre la peine de mort (ECPM), le dirigeant de l'ONG Iran Human Rights (IHR) fait état d'une augmentation de 75% des exécutions judiciaires en Iran en 2022. Avec 582 exécutions par pendaison, ce chiffre devient ainsi le plus élevé depuis 2015 (972 exécutions).

Sur les 582 pendaisons enregistrées, les deux ONG notent que 49% sont liées à des condamnations pour meurtre, 44% pour trafic de drogue.

« *Le but n'est pas de combattre le crime, mais de répandre la peur, analyse Mahmood Amiry Moghaddam, qui voit un lien avec le mouvement de contestation qui a traversé le pays à partir de septembre 2022. Comme les autorités n'ont pas le soutien de la population, leur seule façon de gouverner est de prétendre qu'elles sont plus fortes.* »

“

*Tuer donne donc au régime l'illusion du pouvoir et procure dans le même temps au peuple un sentiment d'impuissance.*

”

### Déjà 150 exécutions en 2023

En septembre 2022, la mort en détention de la jeune kurde iranienne Mahsa Amini a entraîné des vagues de manifestations dans tout le pays. D'après les deux ONG, quatre personnes – deux en 2022, deux en 2023 – ont depuis été exécutées dans le cadre de la répression menée par les autorités. Ces pendaisons, dont celle de Majidreza Rahnavard le 12 décembre en public, avaient suscité des réactions de l'étranger et des organisations de défense des droits de l'homme.

*« J'appelle la communauté internationale à rappeler sans cesse au pouvoir iranien, que ce soit dans ses relations commerciales ou dans ses négociations sur le nucléaire, la question de la peine de mort et des droits de l'homme, tonne Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'ECPM. Il faut condamner ces peines prononcées contre les manifestants, mais condamner aussi les exécutions des trafiquants de drogues et des meurtriers parce qu'au final, c'est l'ensemble de la population iranienne qui est visée. »*

Depuis le début de l'année, 150 personnes ont déjà été exécutées, rapporte IHR, qui redoute que ce chiffre n'explose en 2023. *« Le pouvoir est incapable de répondre aux revendications des manifestants, la situation économique et financière est de pire en pire, explique Mahmood Amiry Moghaddam. Les autorités n'ont qu'une solution, gouverner par la peur. »*

### Quatre questions à Mahmood Amiry Moghaddam, de l'organisation IHR

#### RFI : Quel est le profil type des personnes exécutées en Iran ?

Dans notre rapport, 93% des exécutions sont liées à des condamnations pour meurtre ou trafic de drogue. Si on examine en détail, on constate que les personnes exécutées appartiennent principalement à des groupes marginalisés de la société.

Lorsqu'il s'agit de trafic de drogue, environ la moitié d'entre elles, en plus d'être très pauvres, appartiennent également à la minorité ethnique des Baloutches.

La République islamique d'Iran ne fait pas de distinction entre le meurtre prémédité et l'homicide involontaire. Peut-être s'agissait-il d'un accident, mais la loi iranienne ne fait pas de distinction. Je dirais donc que les victimes sont des groupes marginalisés de la société et des victimes à bas prix de cette machine à tuer.

---

**Pourquoi employer cette expression, « machine à tuer » ?**

L'Iran est, après la Chine, le pays où le nombre d'exécutions est le plus élevé. Nous devons aussi garder à l'esprit que le système judiciaire iranien n'est pas indépendant. Le pouvoir judiciaire fait partie du système oppressif, de sorte que les personnes condamnées à mort en Iran n'ont pas été soumises à un procès normal, ou alors si elles l'ont été, n'ont pas bénéficié d'une procédure régulière selon les définitions internationales.

Je dirais même que presque toutes les exécutions en Iran sont des exécutions extrajudiciaires. C'est pour cela que nous parlons d'assassinats.

**Peut-on faire un lien entre l'augmentation des exécutions judiciaires et les manifestations déclenchées par le mort de Mahsa Amini à partir de septembre 2022 ?**

Nous suivons l'évolution de la peine de mort en Iran depuis plus de quinze ans, et nous constatons que le calendrier des exécutions, quelles que soient les charges retenues, est très étroitement lié aux événements politiques du pays.

Les autorités iraniennes ont admis à de nombreuses reprises qu'en 43 ans d'exécutions, elles n'avaient pas réussi à réduire la criminalité liée à la drogue ou à la violence, et qu'elles n'avaient pas non plus réussi à faire baisser le nombre d'exécutions. Le but n'est pas de lutter contre la criminalité, mais de répandre la peur.

La peine de mort a un impact très profond sur les esprits. Quand vous avez une autorité qui est capable d'ôter la vie et qu'elle est prête à le faire, alors la population ne parle pas. Le message est le suivant : si vous faites quelque chose qui ne nous plaît pas, nous vous tuons. C'est ce qu'ils appliquent.

**Votre ONG rapporte l'exécution de 16 femmes en 2022. Quelles charges ont été retenues contre elles ?**

C'est en Iran que l'on exécute le plus de femmes. C'est le cas depuis dix ans, et si vous regardez, la plupart sont condamnées à mort pour avoir tué leur mari. Si vous revenez en arrière, vous trouverez des histoires de violence domestique ou d'interdiction de divorcer.

Dans le système judiciaire iranien, le témoignage d'une femme pèse la moitié de celui d'un homme. Elles ont donc moins de droits. Je pense que cela fait partie de la tragédie à laquelle nous assistons en Iran.

Paris

## Hausse massive des exécutions en Iran "pour instiller la peur", selon des ONG

Paris - Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75% en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une "machine à tuer" visant à "instiller la peur" dans le pays.



Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75% en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains  
afp.com/ATTA KENARE

**A** partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non respect du code vestimentaire très strict imposé aux Iraniennes.

Les autorités de Téhéran ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant de vives condamnations à l'étranger.

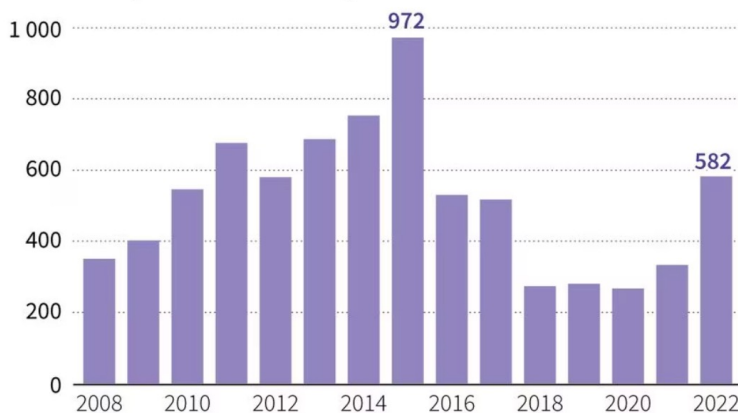
Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015 (972), après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

La peine de mort a été, *une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir*, estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi.

*Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques*, précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam.

## Exécutions en Iran

Nombre de personnes exécutées par an



Source : Iran Human Rights, Ensemble contre la peine de mort (ECPM)



Exécutions en Iran © / afp.com/Jonathan WALTER

*Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays, insiste-t-il.*

Selon lui, 150 personnes ont été exécutées depuis le début de l'année, faisant craindre que les chiffres en 2023 dépassent le précédent record de 2015. *Chaque exécution en Iran est politique*, a-t-il martelé jeudi, lors de la présentation du rapport aux médias.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

- *Moyen de pression* -

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44% des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020.

Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD).

*Le manque de réaction de l'ONUDD et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDD et l'Iran, estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.*

Jeudi, il a souligné que l'Iran exécutait le plus de condamnés dans le monde après la Chine, pour laquelle aucune statistique n'est disponible, et plus que tout autre pays dans le monde au prorata de sa population.

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30% des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6% de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est *un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays*, estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49% du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendus en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

AFP FRANCE MONDE SOCIÉTÉ

## Hausse massive des exécutions en Iran "pour instiller la peur", selon des ONG



Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75% en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains

AFP/Archives - ATTA KENARE

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75% en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une "machine à tuer" visant à "instiller la peur" dans le pays.

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non respect du code vestimentaire très strict imposé aux Iraniennes.

Les autorités de Téhéran ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant de vives condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015 (972), après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.



La peine de mort a été, "une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir", estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi.

"Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques", précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam.

"Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays", insiste-t-il.

Selon lui, 150 personnes ont été exécutées depuis le début de l'année, faisant craindre que les chiffres en 2023 dépassent le précédent record de 2015. "Chaque exécution en Iran est politique", a-t-il martelé jeudi, lors de la présentation du rapport aux médias.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

- "Moyen de pression" -

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44% des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020.

Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC).


"Le manque de réaction de l'ONUDC et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDC et l'Iran", estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

Jeudi, il a souligné que l'Iran exécutait le plus de condamnés dans le monde après la Chine, pour laquelle aucune statistique n'est disponible, et plus que tout autre pays dans le monde au prorata de sa population.

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30% des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6% de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est "un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays", estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49% du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendus en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

 Le Point [+ Suivre](#)

## Hausse massive des exécutions en Iran "pour instiller la peur", selon des ONG

Article de SOURCE AFP • Hier à 19:30

Les exécutions judiciaires en [Iran](#) ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une "machine à tuer" visant à "instiller la peur" dans le pays.



 Hausse massive des exécutions en Iran "pour instiller la peur", selon des ONG  
© AFP/Archives

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non respect du code vestimentaire très strict imposé aux Iraniennes.

Les autorités de Téhéran ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant de vives condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015 (972), après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en [Norvège](#) Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à [Paris](#).

La peine de mort a été, "une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir", estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi.

"Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques", précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam.

"Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays", insiste-t-il.

Selon lui, 150 personnes ont été exécutées depuis le début de l'année, faisant craindre que les chiffres en 2023 dépassent le précédent record de 2015. "Chaque exécution en Iran est politique", a-t-il martelé jeudi, lors de la présentation du rapport aux médias.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

---

## "Moyen de pression"

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44 % des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020.

Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD).

"Le manque de réaction de l'ONUDD et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDD et l'Iran", estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

Jeudi, il a souligné que l'Iran exécutait le plus de condamnés dans le monde après la [Chine](#), pour laquelle aucune statistique n'est disponible, et plus que tout autre pays dans le monde au prorata de sa population.

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30 % des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6 % de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est "un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays", estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49 % du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendus en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

## Hausse massive des exécutions en Iran "pour instiller la peur", selon des ONG



Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75% en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une "machine à tuer" visant à "instiller la peur" dans le pays.

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non respect du code vestimentaire très strict imposé aux Iraniennes.

Les autorités de Téhéran ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant de vives condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015 (972), après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

La peine de mort a été, "une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir", estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi.

"Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques", précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam.

"Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays", insiste-t-il.

Selon lui, 150 personnes ont été exécutées depuis le début de l'année, faisant craindre que les chiffres en 2023 dépassent le précédent record de 2015. "Chaque exécution en Iran est politique", a-t-il martelé jeudi, lors de la présentation du rapport aux médias.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

- "Moyen de pression" -

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44% des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020.

Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

"Le manque de réaction de l'ONUDC et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDC et l'Iran", estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

Jeudi, il a souligné que l'Iran exécutait le plus de condamnés dans le monde après la Chine, pour laquelle aucune statistique n'est disponible, et plus que tout autre pays dans le monde au prorata de sa population.

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30% des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6% de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est "un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays", estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49% du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendus en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

## Hausse massive des exécutions en Iran "pour instiller la peur", selon des ONG

Source AFP



Publié le 13/04/2023 à 17h30



**L**es exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une "machine à tuer" visant à "instiller la peur" dans le pays.

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non respect du code vestimentaire très strict imposé aux Iraniennes.

Les autorités de Téhéran ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant de vives condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015 (972), après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

La peine de mort a été, "une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir", estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi.

"Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques", précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam.

"Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays", insiste-t-il.

Selon lui, 150 personnes ont été exécutées depuis le début de l'année, faisant craindre que les chiffres en 2023 dépassent le précédent record de 2015. "Chaque exécution en Iran est politique", a-t-il martelé jeudi, lors de la présentation du rapport aux médias.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

### "Moyen de pression"

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44 % des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020.

Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC).

"Le manque de réaction de l'ONUDDC et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDDC et l'Iran", estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

Jeudi, il a souligné que l'Iran exécutait le plus de condamnés dans le monde après la Chine, pour laquelle aucune statistique n'est disponible, et plus que tout autre pays dans le monde au prorata de sa population.

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30 % des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6 % de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est "un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays", estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49 % du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendus en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.



# Iran : les exécutions augmentent de 75 % en 2022

i24NEWS ■ 13 avril 2023 à 20:58

© 3 min



AP Photo/Michael Sohn ■ Manifestation à Berlin contre les exécutions en Iran

**"Nous craignons que le nombre d'exécutions n'augmente considérablement en 2023 si la communauté internationale ne réagit pas"**

L'Iran a pendu 75% de personnes de plus en 2022 que l'année précédente, ont déclaré jeudi deux groupes de défense des droits humains, avertissant que cette "machine à tuer" risquait d'exécuter encore plus de personnes cette année après que les manifestations ont secoué le pays.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions était le plus élevé pour la République islamique depuis 2015 et bien supérieur au chiffre de 333 pour 2021, ont déclaré Iran Human Rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort dans leur rapport.

L'année dernière a été marquée par l'éruption de manifestations anti-régime à l'échelle nationale déclenchées par la mort en septembre de Mahsa Amini, une Kurde de 22 ans qui a été arrêtée pour avoir prétendument enfreint les règles vestimentaires. Les autorités ont répondu par une répression qui a vu quatre hommes pendus dans des affaires liées à des manifestations – des exécutions qui ont provoqué un tollé international.

Le directeur de l'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam, a déclaré que tandis que la réaction internationale contrôlait les exécutions liées aux manifestations, l'Iran poursuivait les exécutions pour d'autres chefs d'accusation afin de dissuader les gens de manifester.

"Nous craignons que le nombre d'exécutions n'augmente considérablement en 2023 si la communauté internationale ne réagit pas davantage", a déclaré Moghaddam. "Chaque exécution en Iran est politique, quelles que soient les accusations", a-t-il ajouté, décrivant les personnes exécutées pour trafic de drogue ou de meurtre comme les "victimes à bas prix" de la "machine à tuer" de l'Iran.

Il a déclaré qu'avec plus de 150 exécutions au cours des trois premiers mois de cette année seulement, le total pour 2023 risquait d'être le plus élevé depuis environ deux décennies, dépassant même 2015 lorsque, selon IHR, 972 personnes ont été exécutées en Iran.

Le rapport note que les membres de la minorité baloutche, majoritairement musulmane sunnite, représentent 30 % des exécutions dans tout le pays – même s'ils ne représentent que 2 à 6 % de la population iranienne – et que le nombre de Kurdes et d'Arabes exécutés est également disproportionné.

 Ouest-France

## En Iran, la large augmentation des exécutions en 2022 illustre la répression du régime



© AFP PHOTO / UGC IMAGE

Publié le 13/04/2023 à 08h04

Ouest-France

 Partager

Un nouveau rapport annuel sur la peine de mort en Iran a été dévoilé ce jeudi 13 avril 2023. Avec 582 prisonniers condamnés à la peine capitale en 2022, l'Iran voit son nombre de personnes exécutées augmenter pour la troisième année consécutive. Une année marquée par le mouvement de contestation après la mort de Mahsa Amini.... Et par la répression.

Le chiffre est stupéfiant. En l'espace d'un an, le nombre d'exécutions a augmenté de 75% en Iran. C'est ce que révèle le 15e rapport annuel sur la peine de mort en Iran, réalisé conjointement par les ONG Ensemble contre la peine de mort (ECPM) et Iran Human Rights (IHR). Publié ce jeudi 13 avril 2023, le rapport pointe l'augmentation du nombre de prisonniers condamnés à la peine capitale. De 333 en 2021, le chiffre est passé à 582 en 2022. Loin des 972 exécutions de 2015, le chiffre inquiète tout de même. C'est d'ailleurs le plus élevé depuis cette année-là. La troisième fois qu'il augmente en l'espace de trois

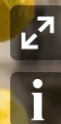
[Lire l'article complet](#)

## Iran : une hausse massive des exécutions pour « instiller la peur »

**Les faits** Des ONG dénoncent jeudi 13 avril la hausse des exécutions judiciaires en Iran, où 582 personnes ont été pendues en 2022. Elles condamnent une « machine à tuer » visant à « instiller la peur », sur fond de contestation grandissante contre le régime islamique.

La Croix (avec AFP), le 13/04/2023 à 08:21

🕒 Lecture en 2 min.



Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent, jeudi 13 avril, une « machine à tuer » visant à « instiller la peur » dans le pays.

À partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Jina Amini, arrêtée pour non-respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays.

Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger.

### **« Instiller la peur »**

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran Human Rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

La peine de mort a été, « *une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir* », estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi.

*« Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques »,* précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry-Moghaddam.

*« Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elles soient sur place ou non, montrent activement leur opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays »,* insiste-t-il.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

### « Moyen de pression »

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que sa diminution, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une chute importante des statistiques globales jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44 % des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020.

Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC). « *Le manque de réaction de l'ONUDC et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDC et l'Iran* », estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan.

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30 % des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6 % de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est « *un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays* », estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49 % du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis quinze ans.

Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendues en public, selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

France 24 Videos

## Iran : "2022, année record du nombre d'exécutions"



France 24 Videos

jeu. 13 avril 2023 à 2:29 PM UTC+2

Un nouveau rapport annuel sur la peine de mort a été dévoilé ce jeudi 13 avril. Au moins 582 personnes ont été exécutées en 2022 en Iran, soit une augmentation de 75%. Selon Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'ECPM (Ensemble contre la peine de mort), invité de France 24, "la peine de mort s'adresse surtout à la population pour intimider et pour dire qu'ils ont la main sur le droit de vie et de mort sur chacun des citoyens."

# Iran : "2022, année record du nombre d'exécutions"



Un nouveau rapport annuel sur la peine de mort a été dévoilé ce jeudi 13 avril. Au moins 582 personnes ont été exécutées en 2022 en Iran, soit une augmentation de 75%. Selon Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'ECPM (Ensemble contre la peine de mort), invité de France 24, "la peine de mort s'adresse surtout à la population pour intimider et pour dire qu'ils ont la main sur le droit de vie et de mort sur chacun des citoyens."





Depuis le début de la révolte en Iran, 17 personnes ont été condamnées à mort

IRAN

Mise à jour: 13/04/2023 - 17:54

**Les exécutions ont augmenté de 75 % en Iran en 2022, selon des ONG**

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une "machine à tuer" visant à "instiller la peur" dans le pays.

[LIRE L'ARTICLE >](#)

## Les exécutions ont augmenté de 75 % en Iran en 2022, selon des ONG

**euronews**

jeu. 13 avril 2023 à 5:47 PM UTC+2

**Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une "machine à tuer" visant à "instiller la peur" dans le pays.**

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne **Mahsa Amini**, arrêtée pour non respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays.

Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège **Iran human rights (IHR)** et **Ensemble contre la peine de mort (ECPM)**, installée à Paris.

La peine de mort a été, "une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir", estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi.

"Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques", précise le directeur d'IHR, **Mahmoud Amiry Moghaddam**.

"Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays", insiste-t-il.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

### "Moyen de pression"

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

## Les exécutions ont augmenté de 75 % en Iran en 2022, selon des ONG DISCUSSION



Depuis septembre 2022, l'Iran est secoué par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de Mahsa Amini. - Tous droits réservés AFP

**Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75 % en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une "machine à tuer" visant à "instiller la peur" dans le pays.**

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne **Mahsa Amini**, arrêtée pour non respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes dans le pays.

Les autorités iraniennes ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant des condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015, après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège **Iran human rights (IHR)** et **Ensemble contre la peine de mort (ECPM)**, installée à Paris.

La peine de mort a été, "une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir", estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi.

## "Moyen de pression"

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44 % des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020.

Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'[Office des Nations unies contre la drogue et le crime](#) (ONUDD).

"Le manque de réaction de l'ONUDD et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDD et l'Iran", estime le directeur d'ECPM, **Raphaël Chenuil-Hazan**.

Selon le rapport, les membres de la minorité baloutche, principalement sunnite, représentent 30 % des exécutions alors qu'ils comptent pour seulement 2 à 6% de la population nationale. Une telle disproportion est aussi notée chez les minorités kurdes et arabes.

La peine de mort est "un moyen de pression et, plus largement, un levier répressif pour gérer les problématiques sociales du pays", estime le rapport, selon lequel 288 exécutions, 49 % du total, ont été justifiées par des affaires de meurtre, le chiffre le plus élevé depuis 15 ans.

[Deux personnes, dont le manifestant Majidreza Rahnavard, ont été pendus en public](#), selon le communiqué. Au moins trois personnes exécutées étaient des mineurs et 16 des femmes.

## Hausse massive des exécutions en Iran "pour instiller la peur", selon des ONG

Hausse massive des exécutions en Iran "pour instiller la peur", selon des ONG

Par AFP



Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75% en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains

Les exécutions judiciaires en Iran ont enregistré une hausse de 75% en 2022, avec 582 pendaisons, selon deux organisations de défense des droits humains qui dénoncent une "machine à tuer" visant à "instiller la peur" dans le pays.

A partir de septembre 2022, l'Iran a été secoué pendant des semaines par des manifestations de masse déclenchées par la mort en détention de la Kurde iranienne Mahsa Amini, arrêtée pour non respect du code vestimentaire très strict imposé aux Iraniennes.

Les autorités de Téhéran ont violemment réprimé le mouvement, avec quatre pendaisons qui y sont directement liées, provoquant de vives condamnations à l'étranger.

Le chiffre d'au moins 582 exécutions est le plus élevé dans la République islamique depuis 2015 (972), après un total de 333 exécutions en 2021, selon l'ONG basée en Norvège Iran human rights (IHR) et Ensemble contre la peine de mort (ECPM), installée à Paris.

La peine de mort a été, "une fois de plus, utilisée comme un ultime outil d'intimidation et d'oppression par le régime iranien dans le but de maintenir la stabilité de son pouvoir", estiment ces ONG dans un rapport conjoint publié jeudi.

"Afin d'instiller la peur au sein de la population et de la jeunesse contestataire, les autorités ont intensifié les exécutions de prisonniers condamnés pour des raisons autres que politiques", précise le directeur d'IHR, Mahmood Amiry Moghaddam.

"Pour enrayer la machine de mort mise en place par le régime iranien, il faut que la communauté internationale et la société civile, qu'elle soit sur place ou non, montre activement son opposition à chaque fois qu'une personne est exécutée dans le pays", insiste-t-il.

Selon lui, 150 personnes ont été exécutées depuis le début de l'année, faisant craindre que les chiffres en 2023 dépassent le précédent record de 2015. "Chaque exécution en Iran est politique", a-t-il martelé jeudi, lors de la présentation du rapport aux médias.

Le rapport affirme par ailleurs qu'une centaine de détenus sont actuellement soit condamnés à mort, soit poursuivis pour des accusations passibles de la peine capitale.

- "Moyen de pression" -

Selon ces mêmes sources, le nombre de condamnations dans des dossiers de trafic de drogue a lourdement augmenté, alors que leur baisse, liée à un amendement en 2017 de la loi sur les trafics de narcotiques, avait entraîné une baisse importante des statistiques jusqu'en 2021.

Plus de la moitié des condamnés exécutés après le début des manifestations, et 44% des exécutions enregistrées en 2022, étaient liés à des affaires de drogue. Soit le double des chiffres de 2021 et dix fois ceux de 2020.

Les auteurs du rapport dénoncent à cet égard la passivité de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD).

"Le manque de réaction de l'ONUDD et des pays qui y sont affiliés n'envoient pas le bon message aux autorités iraniennes. L'abolition de la peine de mort pour les crimes liés au trafic de drogue doit être posée comme une condition indispensable aux futures coopérations entre l'ONUDD et l'Iran", estime le directeur d'ECPM, Raphaël Chenail-Hazan.

Jeudi, il a souligné que l'Iran exécutait le plus de condamnés dans le monde après la Chine, pour laquelle aucune statistique n'est disponible, et plus que tout autre pays dans le monde au prorata de sa population.

Les exécutions en Iran ont augmenté de 75% en 2022

On doit cette estimation fiable et probablement en dessous de la réalité si l'on prend en compte celles qui se sont déroulés de façon extra judiciaire ... aux ONG, Iran Human rights et Ensemble contre la peine de mort.

Dans un rapport très documenté d'une centaine de pages rendu public ce jeudi, les deux associations expliquent qu'au moins 582 personnes ont été condamnées à mort et exécutées l'année dernière en Iran.

Il s'agit pour les mollahs de créer dans le pays un sentiment de peur alors que leur pouvoir est de plus en plus contesté.

Les exécutions en Iran ont augmenté de 75% en 2022

On doit cette estimation fiable et probablement en dessous de la réalité si l'on prend en compte celles qui se sont déroulés de façon extra judiciaire ... aux ONG, Iran Human rights et Ensemble contre la peine de mort.

Dans un rapport très documenté d'une centaine de pages rendu public ce jeudi, les deux associations expliquent qu'au moins 582 personnes ont été condamnées à mort et exécutées l'année dernière en Iran.

Il s'agit pour les mollahs de créer dans le pays un sentiment de peur alors que leur pouvoir est de plus en plus contesté.



Les exécutions en Iran ont augmenté de 75% en 2022

On doit cette estimation fiable et probablement en dessous de la réalité si l'on prend en compte celles qui se sont déroulés de façon extra judiciaire ... aux ONG, Iran Human rights et Ensemble contre la peine de mort.

Dans un rapport très documenté d'une centaine de pages rendu public ce jeudi, les deux associations expliquent qu'au moins 582 personnes ont été condamnées à mort et exécutées l'année dernière en Iran.

Il s'agit pour les mollahs de créer dans le pays un sentiment de peur alors que leur pouvoir est de plus en plus contesté.



## France 24 Videos

jeu. 13 avril 2023 à 2:29 PM UTC+2

Un nouveau rapport annuel sur la peine de mort a été dévoilé ce jeudi 13 avril. Au moins 582 personnes ont été exécutées en 2022 en Iran, soit une augmentation de 75%. Selon Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'ECPM (Ensemble contre la peine de mort), invité de France 24, "la peine de mort s'adresse surtout à la population pour intimider et pour dire qu'ils ont la main sur le droit de vie et de mort sur chacun des citoyens."

[Lire la suite sur FRANCE 24](#)